

TUN

Le Trait d'Union Nivolésien

Bulletin
Municipal
d'Information
N°139
3^{ème} Trimestre
2021



Blocs notes

en sortie de confinement

Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUYS	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO - 810, rue du Vernay & 04.74.96.32.20 - Nivolas-Vermelle

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 18 43 39 84

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Fiel-Guicherd

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharid Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 5
La chronique de Guy Hyver.....	P. 6 à 7
Informations municipales	P. 9 à 11
Mémoire de Quartier	P. 12 à 13
La vie locale	P. 14 à 16
La vie culturelle	P. 17 à 21
Cadre de vie et environnement	P. 22
La vie sportive	P. 23 à 25
Du côté des enfants	P. 26 à 28

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et mercredi de 10h à 12h

Le Mot du Maire



Voilà maintenant plus d'un an que je vous représente dans cette belle commune de Nivolas-Vermelle et déjà un premier bilan s'impose.

Force est de constater que la responsabilité de Maire est loin d'être un long fleuve tranquille, et que toutes les bonnes intentions souhaitées ne sont pas toujours immédiatement réalisables. Les circonstances, notamment pandémiques ne m'ont pas facilité la tâche et quand je dis « m'ont », il va de soit que j'associe l'ensemble de l'équipe municipale qui oeuvre chaque jour à votre bien être.

Un travail important a été consacré aux recrutements, aux remplacements des personnels d'agents de mairie comme le Directeur général des services, des agents des services techniques, agents périscolaires, agents d'entretien. De même qu'un effort financier conséquent a été décidé pour le renouvellement du parc informatique afin de favoriser aussi le télé-travail imposé par la situation sanitaire.

En ce qui concerne le plan de mandat, une partie du programme est d'ores et déjà initiée. La place du 8 Mai 45, la classe supplémentaire pour l'école primaire sont aujourd'hui terminées. Les travaux de restructuration de l'école maternelle et la création d'une classe supplémentaire sont eux soumis à des appels d'offres. Cependant, quelques difficultés viennent perturber nos ambitions, et sans doute décaler des projets comme la construction du terrain de tennis couvert. L'Etat nous contraint à aménager les seuils infranchissables sur l'Agny afin de faciliter la remontée de poissons. Deux seuils sont concernés : le seuil de la scierie et le seuil du pont du Bas Vermelle, financés en partie par l'agence de l'eau. Le

bémol est que les travaux du pont du Bas Vermelle nécessiteront la reconstruction de celui-ci, avec un budget conséquent à prévoir. Un nouveau point sera rapidement fait pour élaborer de nouvelles stratégies et établir de nouvelles priorités.

Du côté de la culture et du patrimoine, la commune a été inscrite pour les "Journées Européennes du Patrimoine" 2021. Une Randonnée patrimoniale avec un rallye a été proposée pour permettre la découverte des trésors que recèle Nivolas-Vermelle et qui sont méconnus. Les soirées de Nivolas reviennent avec une programmation riche et variée. Vous y trouverez une nouveauté cette saison, une soirée où les jeunes nivolaisiens auront carte blanche pour construire son contenu.

Vous avez sans doute été nombreux devant vos écrans pour suivre les jeux Olympiques de Tokyo. Ce fut un véritable plaisir de voir nos Français briller, notamment dans les sports collectifs. Et c'est bien dans cette dynamique collective que Nivolas-Vermelle, labellisé «Terre de jeux 2024» veut s'inscrire tout au long de ce mandat avec, je l'espère de nombreuses actions organisées sous forme d'événements.

Ceci n'est évidemment qu'une ébauche, un bilan complet vous sera présenté lors de la cérémonie des vœux de la municipalité dont la date est fixée au vendredi 7 janvier 2022.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Christian Beton, le maire

Le Mot du CME

En juillet et août, pas de Conseil Municipal d'Enfants ... ce sont les vacances aussi pour nos jeunes élus !

Cependant, certaines d'entre eux étaient disponibles le 14 juillet et ont donc participé à leur première cérémonie officielle en tant qu'élus du CME. Emy, Faustine et Emmy, arborant l'écharpe tricolore aux côtés du Maire Christian BETON, ont lu à trois voix le célèbre poème de Paul ELUARD « Liberté ». Un moment solennel pour rappeler l'importance de défendre les valeurs républicaines. Par ailleurs Lucie et Essia ont collaboré avec la commission culture et manifestation pour préparer le rallye des Journées Européennes du Patrimoine. Elles ont travaillé à l'élaboration des questions en direction des enfants. Les élus du CME se réuniront à nouveau dès le mois de septembre, une fois par mois pour avancer dans leurs projets.

L'Editorial

Suite aux annonces gouvernementales du début du mois de juillet avec la mise en place du pass-sanitaire, un débat sur le mode de gouvernance du pays est descendu dans la rue. Pour certains nous serions en dictature....

Après avoir été élu en prônant un mode de gouvernance basé sur la démocratie participative, notre président emprunte un ton martial pour annoncer ses dernières mesures. On arrive à un clivage sociétal où certains seraient de bons citoyens en se précipitant dans les centres de vaccinations quand d'autres revendiquant leur liberté de choix résistent...

Ce clivage sociétal pose une question difficile à traiter qui est l'équilibre entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Derrière cette problématique, c'est également le devenir de nos démocraties occidentales qui est interrogé. Plusieurs analystes politiques s'inquiètent du devenir de la démocratie représentative qui par des élections invitent les citoyens à déléguer leur pouvoir décisionnel à des élus. Certains disent que si ce mode de gouvernance n'est pas idéal, c'est le moins pire...

Dans les années 1960-1970, on a vu émerger des pratiques associant les citoyens au processus de décisions politiques. Des partis politiques et des syndicats parlaient d'autogestion. En 2014, certains candidats aux élections municipales mettaient en avant dans leur programme la démocratie participative, pour répondre à la crise de défiance qui affectait les élus et donner plus de place à la société civile dans les institutions. Dans plusieurs communes, ces bonnes intentions leur ont permis de gagner les élections. Mais après 6 ans de mandat et d'expérimentation de la démocratie participative, aux élections suivantes, on a vu revenir à la tête de ces municipalités des équipes qui proposaient le retour à un mode de gouvernance guidée par la démocratie représentative. Comment l'expliquer ? Il était reproché aux équipes sortantes de pratiquer des pseudo-consultations pour faire valider des décisions déjà prises... Là où on annonçait de la démocratie participative, la dérive a été de tomber dans de la démocratie consultative... Les citoyens n'ont pas été dupes !

Dans le cas d'une pratique de la démocratie représentative, les équipes candidates présentent un programme où est mis en avant une vision de l'intérêt général et c'est sur un de ces programmes que les citoyens se positionnent, votent. Ce qui est souvent demandé c'est un contrôle du respect des engagements... La difficulté essentielle, constatée lorsque l'on veut mettre en place un mode de fonctionnement basé sur la démocratie participative c'est l'émergence en assemblée d'un conglomérat de demandes issues de préoccupations individuelles bien souvent divergentes entre elles et parfois éloignées de l'intérêt général. Comment gérer une collectivité dans ces conditions ? La réponse est bien souvent la consultation. Les citoyens sont consultés mais ne peuvent pas trancher. Il en résulte une grande frustration qui peut générer une grande colère...

Ne vaudrait-il pas mieux parler alors de démocratie consultative ?

Le pouvoir est une chose difficile à partager. Mais quels que soient les modes de gouvernance utilisées, les élus doivent être à l'écoute des citoyens tout en prenant et assumant leurs responsabilités.

Continuez à prendre soin de vous et bonne rentrée !

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 7 juin 2021

Subvention SOL Y DAIR : L'association SOL Y D'AIR dont le jardin est sur la commune de Nivolas-Vermelle propose le produit de ses cultures à des associations caritatives (dont « Le Panier de Léontine »). Un accord a été conclu avec le CCAS de Nivolas pour proposer gratuitement des paniers aux personnes sollicitant des bons alimentaires. Suite à ce partenariat, il est proposé d'allouer une subvention de 100 € pour l'année 2021 à cette association. (Unanimité)

Convention cinéma d'été : Proposition de reconduire la convention annuelle pour la séance 2021 qui se déroulera sur le terrain de l'école de Bousieu, le mardi 20 juillet – au programme « Les blagues de Toto ». Participation de la commune : 1 162,32 €. (Unanimité)

Adoption convention avec EPAGE de la Bourbre pour établir un groupement de commandes : La commune est tenue de décaler le seuil de la scierie qui est classé dans la liste 2 au titre de l'article 214-17 du code de l'environnement. L'EPAGE de la Bourbre intervient dans le cadre du PAPI (Plan d'Aménagement et de Protection des Inondations) sur le même tronçon de la rivière pour réduire l'aléa d'inondation par la suppression du point noir hydraulique du pont de la RD 1085. L'EPAGE propose un groupement de commande afin d'obtenir les meilleures conditions financières de réalisation des travaux. L'EPAGE assurera le rôle de coordinateur du groupement pour l'ensemble du marché. Cette mission sera assurée gratuitement. Les travaux sont estimés à 111 182,05€ HT pour l'EPAGE et à 104 045,00€ HT pour la commune. Chacun étant chargé à l'issue des travaux de mobiliser les subventions prévues. Décision également de déposer la demande de subvention pour les travaux à l'Agence de l'Eau. (Unanimité)

Loi Egalim : Afin de rentrer dans les règles de la future réglementation EGALIM, il est proposé un échange pour définir la politique souhaitée par la collectivité sur la façon de structurer l'offre alimentaire. Une discussion s'instaure autour de différentes propositions (plateforme

« manger bio Isère » circuit court, producteurs locaux), passage à quel pourcentage d'aliment bio, quel aliment concerné (fruits, légumes, viandes ?) (Discussion sans vote)

Demande d'un lotisseur pour sortir sur le chemin des Bottes : La Société GF Immo a déposé un permis d'aménager concernant la parcelle AH 131p de 2252 m² aux Berlioz afin d'aménager quatre lots constructibles. Il envisage de sortir par le chemin des Bottes. Ce chemin permet un aménagement d'une chaussée de 4 m comportant d'un côté un accotement d'environ 0,50m et de l'autre un fossé ou une tranchée afin de régler le problème permanent d'évacuation des eaux pluviales. Cela n'est possible qu'avec un engagement formel du lotisseur de réaliser les aménagements nécessaires sur le chemin des Bottes afin de le rendre carrossable avec un bi-couche sur la chaussée. Avis consultatif positif du conseil

Echange sur les droits de place au marché : Il est proposé d'élaborer un règlement cadre pour l'utilisation de l'espace public (obligation d'évacuation des poubelles, organisation des emplacements...) Avis consultatif du conseil, élaboration du règlement par la commission « cadre de vie environnement ».

Programmation culturelle été : spectacle CAPI proposé par le théâtre du Vellein : NINGANA PALABRA le 08/07/2021 à 19 h sur le stade du village.

Ouverture bureau poste les matins sur les mois de juillet/aout (sauf mercredi et samedi)

Information sur le forum intercommunal : Il aura lieu le 4 septembre 2021 au stade du village.

Remplacement de Gilles Gentaz : Il va quitter la commune et démissionne de son mandat de conseiller municipal. La suivante sur la même liste est appelée à siéger : Séverine ANDRIOT. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il prendra un arrêté pour confier la délégation à l'urbanisme à Maria VUONG

Déclaration Préalable :

- Ets Guyonnet : parcelles AC 22 et 389, en zone Ui au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour création d'une dalle béton pour l'installation d'une déchèterie automatique, mise en place d'une clôture, 366 rue du Vernay.
- Sana Mabrouk : parcelle AB 188p, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une piscine, 19 allée Rose Valland.
- Agnès Messirel-Marquot : parcelle AH 299, en zone Ub au PLU, pour réfection d'une toiture et isolation par l'extérieur 3209 RD 1085.
- Jean-Paul Durand : parcelle C 371, en zone N au PLU, bleu Bv, Bg1 et rouge RG au PPR, pour installation d'un abri de jardin ouvert, 435, rue de la Liberté.
- Ersoy Nas : Parcelle AB 188p, en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine, 112, Allée Rose Valland.
- Kévin Peytavi : parcelle AB 421, en zone Ua au PLU, pour construction d'une piscine, 191 Avenue de Ruffieu.
- Marc Deroche : parcelle AD 387, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour remplacement d'une clôture par un muret de 0,60m surmonté d'un grillage de 1m, 47, Allée du Bois des Mûriers.

Permis de construire :

- Jérémy Neyret et Laura Mauricio : parcelle AH 96, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle au Curtet.
- Comag SAS : parcelle AB 243, en zone Uic au PLU, pour transfert d'un permis de construire concernant la réhabilitation d'un local commercial en restaurant, 1141 RD 1085.
- Taner Sabirer : parcelle AB 1000, en zone UbOA au PLU, bleu Bc au PPR, pour modification d'un permis de construire, allée Elsa Triolet.

Permis d'aménager :

- GF Immo SASU : parcelle AH 131p, en zone Uc au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour création d'un lotissement de 4 lots. Après discussion en Conseil Municipal accord pour sortie sur le chemin de Bottes, après engagement du promoteur d'aménager le chemin jusqu'à la RD 1085.

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Don du sang

Mardi 19 octobre au gymnase

Nettoyage d'automne de la commune

Samedi 25 septembre au foyer municipal

Conseil Municipal séance du 5 juillet 2021

Installation de Séverine ANDRIOT, nouvelle conseillère municipale et modification du tableau du Conseil Municipal : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la Démission de Monsieur Gilles GENTAZ, pour des raisons personnelles. Le suivant sur la liste ayant renoncé à son mandat, Madame Séverine ANDRIOT a accepté de siéger, son installation au sein du Conseil est donc décidée.

Remplacement de M Gilles GENTAZ au sein des commissions municipales et intercommunales :

➤ **Commissions Municipales :**

Culture Fêtes et Cérémonies : Séverine Andriot
Travaux bâtiments voirie :
Urbanisme : Jean-Marc Pouillon
Commission de contrôle électoral : Dylan Rahis

➤ **Commissions CAPI :**

Renouvellement urbain et habitat (suppléant)
Stratégie territoriale d'Aménagement (titulaire) : Marie-Pierre Mermet
Air climat et Energie (suppléant)

➤ **Organisme :**

TE 38

Augmentation du temps de travail à l'accueil : Création d'un poste d'adjoint administratif à 35 heures et suppression du poste pré-existant à 16 heures hebdomadaires afin de mettre en adéquation les moyens, la population grandissante et les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales. (19 pour, 2 abstentions)

Convention avec la Fraternelle pour l'intervention d'éducateurs sportifs en milieu scolaire : Reconduction de la convention avec la Fraternelle pour l'intervention d'un moniteur EPS 6 h/semaine (5 h scolaire et 1 h périscolaire). (Unanimité)

Convention Conseil en Energie Partagée : Le conseil en énergie partagé, ou CEP, est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités. Il consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé engagé à fournir un conseil neutre et objectif. Depuis trois ans, la commune a adhéré au dispositif « Conseil en Energie Partagée » mis en place par la CAPI et les Vals du Dauphiné. Le conseiller est intervenu à plusieurs reprises sur des conseils afin d'améliorer les compétences thermiques des bâtiments communaux. Il a rédigé pour chaque demande de subvention

la note « développement durable » qui est désormais obligatoire pour toute demande de subvention. Décision unanime de reconduire la convention « Conseil en Energie Partagée »

Conclusions de l'étude du pont du Bas-Vermelle : Le dérasement du seuil infranchissable du pont du Bas-Vermelle a entraîné une étude de la solidité du pont car la démolition du radié fragilise la structure de l'ouvrage. Une mission a été confiée au bureau d'étude AGOAH. Sa conclusion est formelle, le pont est endommagé par une fissure importante à la voûte et des désordres dans les piles qui obligent à sa reconstruction. Deux solutions sont proposées : construction d'un pont cadre pour une estimation de 260 000€HT ou construction d'un pont portique estimé à 400 000€.

Proposition de faire étudier la solution « pont cadre », en examinant la solution de garder une voie véhicules et une voie piétons avec la CAPI et le Département, qui permettrait de conserver la chicane pour ralentir les véhicules, tout en réduisant le coût du pont. (Unanimité)

Dérasement du seuil de la scierie - dépôt de la déclaration au titre de la loi sur l'eau : Le bureau d'études EGIS a rédigé le document de déclaration des travaux de dérasement du seuil de la scierie au titre de la loi sur l'eau. Proposition de déposer le dossier auprès de la Police de l'eau, à la DDT. (Unanimité)

Interdiction circulation des camions et bus rue de la Liberté : La rue de la Liberté fait l'objet de trafic routier avec des véhicules lourds de chantier de plus en plus fréquemment. Des bus commencent également à emprunter cette rue qui n'est pas adaptée à ce type d'usage. Plusieurs signalements ont été faits par les riverains en ce sens.

Afin de rétablir des conditions normales de circulation et garantir la sécurité sur cette voirie, il est proposé d'interdire aux camions et aux bus d'emprunter la rue de liberté à partir du 1er septembre 2021. (Unanimité)

Signature Convention avec l'EN (socle numérique) : Dans le cadre de l'appel à projet « socle numérique » déposé au mois de mars 2021, le dossier de Nivolas-Vermelle a été retenu par l'Etat.

Le montant des dépenses est estimé à 7 607,00€ (Matériel VPI + ressources numériques pour l'école). Le montant de subvention retenu est de 5 150,00€.

A l'unanimité, Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention pour mettre en œuvre le projet socle numérique et recevoir la subvention de l'Etat

Compte-rendu du Conseil Municipal Enfants : L'opération déplacement à l'école sans voiture a bien été suivie. En septembre, le CME travaillera à prioriser les actions prévues dans les professions de foi (déchets, plantation d'arbres, aménagement de jeux ...)

Motion pour l'aménagement d'une aire de grands passages pour les gens du voyage : Cet été, de nombreux regroupements ont eu lieu sur plusieurs communes. Décision unanime de solliciter la CAPI pour activer la réalisation d'une aire de grand passage et l'Etat pour proposer dans les terrains de l'ex Ville Nouvelle une parcelle pouvant convenir au projet.

Déclarations Préalables :

- Ndanka Tekasa Mulele : Parcelle AB 188p, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une piscine en bois semi-enterrée 128, Allée Rose Valland.
- Jérémy Goyet : parcelle A 164, en zone An au PLU, bleu Bgs au PPR, pour mise en place d'un portail 80 chemin des Bottes - voir la possibilité de motoriser le portail.
- Benjamin Roudet : Parcelle 554, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour création d'une porte dans un local existant 1580, rue du Vernay.

Permis de construire :

- Murat Ertem : parcelle 188p, en zone UbOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour modification d'un permis délivré lot 5 des logis de Boussieu.
- Seluk Veliogullari : parcelle AB 338, en zone Ub et N au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge Rg-RV au PLU, pour construction d'une maison individuelle impasse des Violettes.
- Dofimo SAS : parcelle AD 157, en zone Ua au PLU, pour construction d'un immeuble de 12 logements et des bureaux 2392 RD 1085.
- BL Venture : parcelle AB 138, en zone Ub et N au PLU Blanc et bleu Bg au PPR, pour aménagement d'un logement existant et création de 4 logements 369 Avenue de Ruffieu.

Autorisation de travaux :

- Groupe Singer : parcelles B 163, 176, 257, 270, 282 ; 284 et 286 en zone Uic au PLU, Rouge RC-Ri' au PPR, pour mise en conformité PMR d'un bâtiment existant, 491, rue du Lac.

Vœux de la municipalité - Vendredi 7 janvier 2022 à la Salle des Fêtes

Les fables de La Fontaine revisitées

Il y a trois mois, les naïfs bipèdes que nous sommes croyaient voir le bout du tunnel. Enfin ! Cette satanée COVID semblait pour le moins marquer le pas.

Pas pour longtemps, à la manière d'une multinationale qui passe par les paradis fiscaux et les sociétés écran pour se refaire une santé, notre virus s'en est allé de part le monde et notamment en Inde et au Brésil. Par un tour de passe-passe, il a muté pour nous revenir avec un nom emprunté à l'alphabet grec : «delta». Comprenne qui pourra, mais il est là et bien là. Non seulement, il s'est refait une santé, mais il nous est revenu en étant bien plus contagieux. Donc, à nouveau, le mot d'ordre général est : «tout le monde aux abris». Heureusement, pendant l'intervalle, nombre de nos compatriotes se sont fait vacciner, atténuant ainsi la propagation non maîtrisée de la maladie. Cependant, en revenant nous voir, le virus a fait émerger dans la tête de nos chefs, un nouveau concept : «le pass sanitaire».

Après un pugilat parlementaire avec un autre concept : «vaccination obligatoire» il semble pourtant être sorti vainqueur. Le conseil constitutionnel appelé aussi «conseil des sages» l'a en tous les cas validé dans ses grandes lignes. Pourtant, ces sages, «empêcheurs de tourner en rond» de notre république sont très à cheval sur les principes, et défendent «bec et ongles» notre constitution. Mais, c'était sans compter sur ce bon vieux peuple gaulois pour qui, la victoire de l'un n'a pas sifflé pour autant la fin de

la partie. Hanté et très chatouilleux sur l'ameusement de ses libertés, ce bon peuple gaulois qui croit voir arriver la fin du monde chaque fois qu'on veut rogner une infinitésimale partie de ses prérogatives, même si ce n'est que provisoire, a fait comme d'habitude : lever de bouclier, avec les «pour» et les «contre». Débrouillez-vous avec ça président, ministres, préfets et autres scientifiques. En route pour une nouvelle «pétaudière» dont on se serait bien passé en cette période maudite. On ne va pas donner raison aux «pour» ou aux «contre». Chacun a ses arguments qui sont tous plus ou moins bien étayés, mais le moral général qui semblait revenir chez nos entrepreneurs, nos artisans, nos commerçants, nos associations, et chez nous tous, semble à nouveau s'enfuir à grandes enjambés. Il va bien falloir en finir, et retrouver la raison !

Il y a quatre cents ans, en 1621, à Château-Thierry, naissait un chérubin chétif. On le prénomma Jean. Madame et monsieur De La Fontaine les parents, inquiets pour sa santé, surent prendre les choses en main pour en faire un de nos plus grands poètes, tout à la



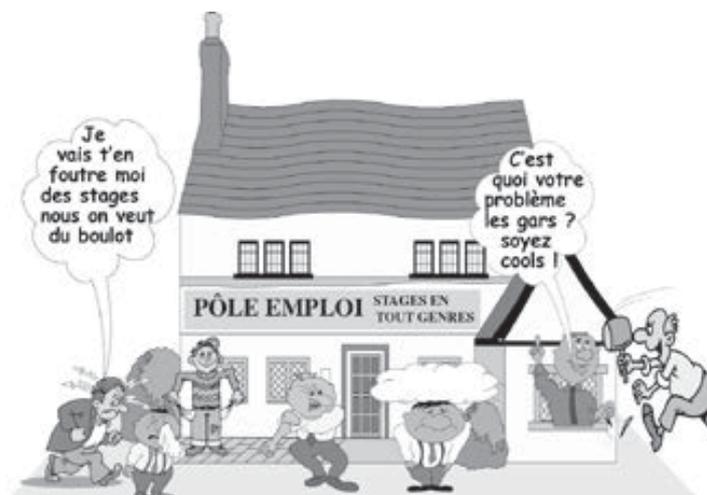
fois conteur, fabuliste et moraliste. Mais me direz-vous, quel rapport entre Jean De La Fontaine et la COVID 19 ??? Aucun ! si ce n'est que ce grand homme a été en plus un très grand visionnaire à travers ces fables et leurs inoubliables morales. Alors, en cette période déprimante, pour se changer les idées, en dehors du travail, chacun s'occupe comme il peut et comme il en a envie. Certains regardent la télé ou jouent sur leurs écrans, d'autres jouent aux cartes ou aux boules, d'autres s'occupent de leur jardin ou font des mots croisés et des sudokus. Enfin chacun fait ce qu'il veut pour essayer d'oublier la situation sanitaire. Pour ma part, j'ai pensé m'occuper en remettant au goût du jour les plus connues des fables de La Fontaine. Elles sont intemporelles et peuvent très bien «coller» à des situations malheureusement incontournables de notre monde dit «moderne». Pardonnez moi monsieur De la Fontaine pour cet horrible plagiat, mais la tentation était trop forte et en plus, je me suis amusé comme un «petit fou»

➤ *Le corbeau et le renard (Dame nacelle et miss mini-pelle)*

- Dame Nacelle sur son mât haut perché,
- Montait en sa cage son bel homme.
- Miss Mini pelle par le mâle alléché,
- Lui tint à peu près ce langage :
- «Et bonjour madame Nacelle.
- Que vous êtes jolie, que vous me semblez belle !
- Sans mentir, si vos belles manettes
- Se rapportent à votre binette
- Vous êtes l'impératrice des engins de chantier».
- A ces mots dame Nacelle ne se sent pas de joie :
- Et pour montrer ses beaux exploits,
- Elle bricole ses manettes, laisse tomber sa proie.
- Mini pelle s'en saisit, et dit : «Ma bonne dame,
- Apprenez qu'une arnaqueuse
- Vit aux dépens de celle qui l'écoute.
- Cette leçon vaut bien un beau mâle sans doute».
- Dame Nacelle honteuse et confuse
- Espéra mais un peu tard, que son beau mâle refuse .
- Puis, hélant l'intrigante pour défendre son bien
- «Vous n'êtes que descendante d'une pioche et d'une pelle»
- L'autre lui répondit :
- «Et toi la haut perchée, tu descends d'une échelle,
- Tu n'avais qu'à chérir en temps voulu ton beau bien».

➤ *La mort et le bûcheron (Le chômeur et l'ANPE)*

- Un malheureux chômeur tout couvert de dossiers
- Fatigué de ses stages et croulant sous leurs poids
- Gémissant et courbé marchait vers pôle emploi
- Et tâchait de gagner ce lieu inespéré.
- Pourtant, n'en pouvant plus d'efforts et de douleur
- Arrivé au guichet, il songe à son malheur :
- Quel plaisir a-t-il eu avec ce nouveau monde ?
- En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
- Point de pain quelquefois, il maudit son repos
- Sa femme ses enfants, les annonces, plus d'auto,
- Les créanciers, et les planqués
- Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
- Il appelle son tuteur, il vient sans tarder
- Lui demande ce qu'il faut faire.
- «Si c'est, dit-il, afin de t'aider
- A trouver un boulot ; tu ne tarderas guère».
- Un nouveau stage vint tout guérir
- Le remède absolu en somme
- Plutôt ruser que mourir
- C'est la devise des hommes



► Le laboureur et ses enfants (Le politicard et ses enfants)

- Discourez, prenez-en la peine :
- L'intégrité manque le moins.
- Un riche politicard sentant sa mort prochaine
- Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
- «Gardez-vous, leur dit-il de bosser davantage
- Comme nous l'ont appris nos parents.
- C'est un trésor évidemment.
- Je ne sais pas comment, mais un peu de verbiage
- Des mensonges éhontés vous porteront des sous.
- Discourez tout le temps dès que le peuple doute.
- Flattez, biaisez, vantez, ne laissez nulle place
- Où l'enfumage passe et repasse».
- Le père mort, les fils écrivent sur le champ
- Deçà, delà, la nuit le jour, au bout de l'an
- Ils en trouvèrent tous avantage.
- Les urnes, puis le succès. Mais le père fut sage
- De leur montrer avant sa mort
- Que boniment égale trésor.



Si vous avez lu ces inepties jusqu'au bout, merci à vous. Si en plus vous êtes un admirateur de La Fontaine, vous avez dû souffrir ! Ne m'en tenez pas rigueur, cette pandémie nous fait tous «marcher sur la tête». Espérons que dans 3 mois, «pass sanitaire» ou pas, «vaccination obligatoire» ou pas, tout ou presque sera rentré dans l'ordre. Espérons qu'à part le souvenir ému de toutes les victimes connues ou

inconnues, la vie reprendra son cours plus ou moins normal. Que l'on se retrouve alors à ce moment, dans «le monde d'avant» ou dans «le monde d'après» ne sera qu'un épiphénomène. Nous serons certainement très contents de faire le point, et d'en parler sans autre préoccupation que celle habituelle de contester et de dire tout naturellement du mal de son prochain !

► La cigale et la fourmi (Le shooté et le trafiquant)

- Le jeune homme ayant fumé
- Tout l'été
- Vit sa bourse bien dépourvue
- Quand la bise fut venue
- Pas un seul petit joint
- Ni piqûre, rien pour demain
- Il alla crier son manque
- A son dealer dans sa planque
- Le priant de lui donner
- Des pétards pour subsister
- Jusqu'à son larcin nouveau
- «Je vous paierai mon escroc,
- Avant l'août foi de marginal,
- Intérêt et principal».
- Le dealer n'est pas prêteur
- C'est là son moindre défaut.
- «Que faisiez-vous au temps chaud ?
- Dit-il à ce gros glandeur».
- Nuit et jour, à tout venant
- Je fumais , ne vous déplaise
- Vous fumiez ? j'en suis fort aise
- Eh bien ! volez maintenant».

«Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous, nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes : on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain. Le fabricant souverain nous créa besaciers tous de même manière ; Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui. Il fit pour nos défauts la poche de derrière, et celle de devant pour les défauts d'autrui.»

(Jean De la Fontaine, morale de la besace)

Bonne rentrée à toutes et à tous .

Guy HYVER

Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus

- **Samedi 25 septembre** : Nettoyage d'automne de la commune à 9h00 au foyer municipal
- **Samedi 25 septembre** : Randonnée semi- nocturne avec l'ALEP Plein air
- **Samedi 2 octobre** : Vente de brioches du BCN
- **Samedi 9 octobre** : Soirées de Nivolas, Reggae-Pop acoustique à la Salle des fêtes
- **Vendredi 15 octobre** : Soirée Jeux avec le sou des écoles au Foyer
- **Mardi 19 octobre** : Don du sang au gymnase
- **Vendredi 5 novembre** : Soirées de Nivolas, Chansons croisées à la Salle des fêtes
- **Samedi 6 novembre** : Loto avec le BCN au gymnase
- **Dimanche 21 novembre** : Loto ou vide grenier du le Sou des écoles du village
- **Vendredi 26 novembre** : Soirées de Nivolas, Théâtre : Court sucré ou long sans sucre à la Salle des fêtes
- **Samedi 4 décembre** : Téléthon à la Salle des fêtes
- **Samedi 4 décembre** : Loto de l'EGNV au gymnase
- **Vendredi 10 décembre** : Arbre de Noël du Sou des écoles à la salle des fêtes
- **Décembre** : Arbre de Noël du BCN au gymnase
- **Vendredi 7 janvier 2022** : Vœux de la municipalité à la Salle des Fêtes
- **Samedi 15 janvier 2022** : Soirées de Nivolas, Chant choral à capella : Chants olympiques à la Salle des fêtes
- **Samedi 5 février 2022** : Soirées de Nivolas, Théâtre : Vous avez quel âge ? à la Salle des fêtes

Mots Croisés n°139 - solution p.23

Horizontalement

- 1/ Mode de résidence des jeunes époux
- 2/ Donne plus d'éclat
Partie de tennis
- 3/ Petites femelles
- 4/ Rivière suisse - Orientées
- 5/ Intendants
- 6/ Vue de l'esprit
Hasards des évènements
- 7/ Possessif - Ébruité - Attacha
- 8/ Préposition - Montagne grecque
Erbium
- 9/ Logèrent dans une bouverie
- 10/ Se souille facilement

Verticalement

- 1/ Mises en valeur
- 2/ Petit If - Rompit les quenottes
- 3/ Bords de l'eau - Aluminium
- 4/ On la sépare du bon grain
Large ceinture de soie
- 5/ Commune du nord
En gastronomie ou en réanimation
- 6/ Armée du Moyen-Age - Bondis
- 7/ Ancienne monnaie chinoise
Psittacidé
- 8/ Ni féminin ni masculin - Dans
- 9/ Frustreraient
- 10/ Préposition
Défriche un terrain boisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3										■
4		■				■				
5										
6					■					
7				■			■			
8			■					■		
9										
10										

Spéculos

Les ingrédients :

250g de farine

175g de beurre mou

175g de sucre roux

1 œuf

1 cuillerée à café de levure chimique

2 cuillerées à café de cannelle

1 cuillerée à café de gingembre en poudre

1 pincée de sel



Dans un saladier pétrir tous les ingrédients à la main, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

En faire un boudin de 3 cm de diamètre et l'envelopper d'un film alimentaire.

Laisser reposer 2 heures environ au réfrigérateur.

Trancher le boudin en morceaux que l'on façonne à la main.

On peut aussi étaler la pâte sur une feuille à pâtisserie et la découper en carrés.

Poser tous les carrés sur une plaque de cuisson en les espaçant. Mettre au four qui a été préchauffé à 160° (Th 5) - Cuire pendant 15 mn.

Les spéculos vont durcir en séchant.

Mesures sanitaires

Dans les salles et équipements municipaux

Le pass sanitaire

- Obligatoire dans les locaux mis à disposition (gymnase, salle des fêtes, foyer, salle Georges Savary, salle pour tous, salle au-dessus des Pompiers...)
- Et pour les équipements de type PA (ex : stade des muriers) dont l'accès fait habituellement l'objet d'un contrôle.

Concernant le public des 12-17 ans, I

Le pass sanitaire sera exigé à partir du 30/09/21.

Le contrôle du pass sanitaire se fait par l'organisateur de l'activité ou de la manifestation (l'association, les particuliers en cas de location...)

Port du masque (pour les + de 11 ans)

- Il s'impose dans les salles citées ci-dessus
- Et dans certaines conditions à l'extérieur : le marché, dans un rayon de 50 m, aux abords des écoles, des lieux de culte, dans tout rassemblement, manifestations, réunions ou activités organisés sur la voie publique, dans les files d'attente.
- Pour le port du masque durant les activités sportives, se référer aux protocoles des fédérations.

Etat civil de juin à août 2021

Naissances

- DEL REY Bradley, Michael, Marcel né le 29 juin 2021,
- AY Selim, né 08 juillet 2021
- PEREIRA Elynn, née le 09 juillet 2021
- CHAUVIN Nélya, Neyla, Faïza, née le 07 août 2021

Mariage

- BURLLOUX Gilles et PELLET Isabelle, mariés le 05 juin 2021,
- ALVES Jean-Pierre et MOREL Corine, mariés le 19 juin 2021,
- MOGE Jérémy et BRESSAC Amélie, mariés le 10 juillet 2021,
- CAPPELLAZZO Yves-Lionel et RANDY Emma, mariés le 10 juillet 2021,
- SMOKVINA Dylan et DJILALI Jessica, mariés le 17 juillet 2021,
- MALKI Morade et PELTRET Marina, mariés le 17 juillet 2021,
- FOLLIASSON David et HABBIG Adrian, mariés le 26 août 2021.

Décès

- MEYER Jeanne (appelée Janou ou Jeannette), veuve BERNARD, décédée le 21 octobre 2020
- LUCAND Charles, Robert, décédé le 22 mai 2021,
- MARTIN Charlotte, Joséphine, épouse GUILLOT décédée le 04 juillet 2021,
- SOYEZ Paule, décédée le 09 juillet 2021,
- PONCET Paule Alberte Andrée, veuve VEYRON, décédée le 18 juillet 2021,
- CAILLOUX Suzanne Marie, décédée le 28 août 2021.

Séverine Andriot fait son entrée dans le conseil municipal

Pour des raisons personnelles, Gilles Gentaz a dû quitter la commune, il a donc décidé de démissionner de son mandat de conseiller municipal délégué.

Gilles, enfant de Nivolas, s'est énormément investi lors de ses 2 mandats sur la commune. Il s'occupait notamment du téléthon et de l'urbanisme. Son excellente connaissance de la commune et des nivolaisiens vont manquer à l'équipe municipale.



Pour le remplacer le suivant sur la liste de l'équipe majoritaire ayant renoncé à son mandat, Séverine Andriot a accepté de siéger au sein du conseil Municipal. Bien qu'elle n'eût pas été élue en mars 2020, Séverine s'était engagée pour mettre en place le projet de l'équipe majoritaire pour Nivolas-Vermelle. Séverine mettait ses compétences en matière environnementale à disposition de la commission municipale Cadre de vie-Environnement. Sur proposition du Maire, Christian Beton, c'est avec grand plaisir que le conseil municipal a voté à l'unanimité l'installation de Séverine Andriot comme Conseillère municipale, lors du conseil municipal du 5 juillet 2021.

Bonne retraite Albert !

Arrivé dans la commune en 2004, après la fermeture de l'usine Lauzier, où il avait travaillé jusque là, Albert de Sousa avait su se rendre indispensable, auprès de tout le monde.



Albert savait tout faire, des travaux de maçonnerie, aux travaux de plâtrerie, de peinture, de ferronnerie, de plomberie, dès qu'un problème se posait dans un bâtiment on pensait qu'Albert allait trouver la solution.

Cela lui avait valu le surnom de « Albert trouve tout ». Et chacun savait qu'on ne s'adressait jamais à lui en vain, aussi, il était débordé de demandes, mais son caractère d'apparence tranquille lui permettait de répondre à chacun à son temps. Car Albert était un perfectionniste, et il fallait que le travail soit bien fait.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il a assuré de nombreuses années le rôle d'initiateur pour les jeunes recrutés pour des jobs d'été. Il acceptait de perdre du temps pour que le jeune accède au bon geste et accomplisse un travail soigné.

On ne compte plus les traces qu'il a laissées dans la commune : étagères dans les écoles, rampes près des escaliers extérieurs, grilles anti-effractions, réfection d'appartements ou de salles municipales, rénovation de menuiseries extérieures... on ne peut tout citer, la liste serait trop longue.

A côté de cela, il avait trouvé sa place aux pompiers, où il était toujours disponible aussi bien pour les interventions, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, que pour préparer des fêtes rassemblant la grande famille des pompiers. A tel point qu'on se demande comment Albert trouvait le temps de tout faire...d'autant qu'il ne refusait jamais le coup de main aux copains ou à la famille.

En un mot, un passage de seize ans qui a marqué la vie de la commune. Dominique sera ravie de pouvoir le voir encore plus souvent. Et bien sûr, nous le retrouverons également avec plaisir, sur la main courante du stade de foot, car c'était son sport favori.

Soirées de Nivolas

à la Salle des fêtes

- **Samedi 9 octobre** : Reggae - Pop acoustique
- **Vendredi 5 novembre** : Chansons croisées
- **Vendredi 26 novembre** : théâtre - Court sucré ou long sans sucre
- **Samedi 15 janvier** : Chant choral à capella - Chants Olympiques
- **Samedi 5 février** : Théâtre - Vous avez quel âge ?

Le passage du jury pour le fleurissement

Le jury pour le fleurissement de la commune est composé de personnes de Nivolas-Vermelle, Eclouse-Badinières, Succieu, Châteaivilain et de Christine Pellet, hortultrice à Châtonnay.



En début d'été, il a fait son inspection en vue du classement 2021 des maisons fleuries sur la commune de Nivolas-Vermelle. Les membres du jury ont arpenté toute la commune pour établir la liste des villas, maisons et jardins visibles depuis les chemins. En plus de l'aspect esthétique et la créativité, c'est la prise en compte de la biodiversité qui sera récompensée, sachant que la plupart des plantes cultivées en France sont pollinisées par les insectes qui permettent ainsi la récolte de fruits et légumes qui sont la base de notre alimentation.

Tous les lauréats ont, d'ores et déjà, été contactés. La remise des prix sera faite lors des vœux de la municipalité en janvier 2022.

Un grand merci à tous les habitants pour leur participation.

Téléthon

Samedi 4 décembre
à la Salle des fêtes

Pour l'aménagement

d'une aire de grand passage pour les gens du voyage

Cette année, en fonction des conditions sanitaires qui se sont imposées également aux gens du voyage, de nombreux groupes ont investi des terrains communaux dans le nord-Isère.

Ainsi, Verna, Ruy-Montceau, l'Isle d'Abeau, St Quentin Fallavier, Vaulx-Milieu, la Côte Saint André et bien sûr, Nivolas-Vermelle, ont vu arriver des groupes comportant parfois plus de cinquante caravanes sur des terrains qui ne sont pas prévus pour cette destination. Et la gendarmerie n'a pu intervenir, puisque le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoyant la réalisation d'une aire de quatre hectares sur les intercommunalités du nord-Isère afin de pouvoir accueillir un grand nombre de caravanes, n'est pas encore réalisé.

Le groupe qui s'est installé deux fois à Nivolas-Vermelle était un groupe évangélique de l'Association Vie et Lumière qui organise chaque année des regroupements à caractère religieux à la discipline très stricte. Une vie de groupe, à vocation paisible, de style villageois est donc instaurée au sein du regroupement avec des animations et surtout, tous

les deux jours, une séance collective à caractère religieux.

Les caravanes viennent de toute la France et sont reparties dès la mission terminée vers des terrains où les enfants peuvent aller à l'école.

A la question de savoir pourquoi ils ne se sédentarisent pas, la question vient immédiatement : «c'est notre mode de vie et nous étouffons entre quatre murs!»

Donc, on sait que pendant de nombreuses années encore, ces groupes arriveront, chaque été, c'est pourquoi, lors de sa séance de début juillet, le Conseil Municipal a adopté un vœu demandant à la CAPI d'activer avec les deux autres intercommunalités du nord-Isère, la réalisation d'une aire de grand passage et demandant à l'État qui est encore propriétaire de nombreux terrains, non utilisés par la Ville-Nouvelle de faire une proposition permettant de réaliser cette aire.



PLU

et autorisation d'urbanisme

L'équipe municipale constate des dérives sur les travaux réalisés dans la commune non conformes au PLU et non déclarés.

Dorénavant, une attention particulière sera accordée à tous les nouveaux chantiers. Le but est de faire respecter le PLU et les autorisations d'urbanisme (piscines, clôtures, abris...). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.



Ces agents qui accueillent vos enfants ...

C'est avec plaisir que nous vous présentons dans ce TUN l'équipe d'agents qui travaillent aux écoles du village.

Ils sont animateurs, agents de cuisine, ATSEM, agents d'entretien, bibliothécaire... et ils ont tous le même point commun : ils œuvrent au quotidien pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions à l'école et aux activités périscolaires.

Le travail de cette équipe permet d'assurer les moments de transitions les plus importants d'une journée scolaire : le début (l'accueil en garderie du matin), le milieu de journée (la pause méridienne avec les repas servis en

cantine) et la fin (la garderie du soir jusqu'au départ). Ces services apportent une continuité de service public complémentaire à celui de l'Education Nationale, et permettent aux parents de se livrer sereinement à leurs activités professionnelles.

Pour assurer un meilleur confort, la sécurité, et la qualité de ce service public, la commune a souhaité maintenir et conforter les dispositions qui ont été expérimentées durant l'année passée.

Ainsi, les enfants seront de nouveau accueillis dans 5 salles (au lieu de 3) en cantine afin d'assurer la sécurité sanitaire et un temps de repas plus calme et serein. De même, des activités calmes et littéraires seront de nouveau proposées en bibliothèque après le repas, 2 fois par semaine, pour les enfants d'élémentaire qui le souhaitent.

Voici l'équipe qui accueillera vos enfants pendant toute l'année scolaire pour ce millésime 2021-2022.



De gauche à droite : Sabrina Launay, Cyril Martin-Pichon, Typhaine Annequin, Sandrine Joannin, Isabelle Chemin, Pamela Lighdani, Sylvie Liattard, Sylvie Terpent-Ordassière, Bernadette Vieille-Grosjean, Corinne Rigollier et hors photo Nicole Goyet

Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée devant le monument aux morts en présence des pompiers et de la FNACA.



Après l'intervention de Christian Beton, le maire, les jeunes élues du CME ont donc pu participer à leur première cérémonie officielle. Arborant l'écharpe tricolore aux côtés du Maire Christian BETON, elles ont lu à trois voix le célèbre poème de Paul ELUARD « Liberté ».

Au cours de cette cérémonie trois dépôts de gerbes ont eu lieu, celle de la municipalité, de la FNACA et celle des pompiers, ainsi qu'une minute de silence pour les morts. Et enfin pour clôturer ce moment républicain la Marseillaise et le chant des Partisans ont été entonnés.

Josette et Jean-Claude VIVIER-RITORD, rue des Platières

Accrochée au prolongement du coteau qui surplombe le hameau de Ruffieu, la rue des Platières se présente au visiteur comme une offrande à rejoindre la nature, pour peu que l'on ait le courage de gravir sa pente plus ou moins abrupte. Son nom « des platières », indique une partie de terrain plate au bord d'un coteau où s'échouent de façon éparse les eaux de pluie qui dévalent les pentes.

Si vous décidez d'en faire « l'ascension » depuis Ruffieu, vous longerez à votre gauche et à votre droite une alternance de maisons plus ou moins récentes. Celles de gauche descendent en pente douce jusqu'à la RD 1085 (ancienne N 85). Celles de droite se disséminent dans une pente beaucoup plus abrupte presque jusqu'au sommet de la colline. Vous arriverez ensuite à une bifurcation qui vous emmènera à droite sur le plateau de Plan-Bourgoin, à gauche sur celui de Meyrié. Deux plateaux moins urbanisés et très agréables pour le promeneur. Vous pourrez même si le cœur vous en dit, et si vous avez pris la direction de Meyrié, aller vous perdre dans les bois luxuriants du « champ de tir » ou avec un peu d'imagination, et si vous voulez jouer à vous faire peur, vous entendrez encore résonner les tirs d'entraînement d'antan des gendarmes mobiles de la caserne Brenier de Bourgoin.

C'est ici, au bout d'une impasse grimant dans la colline à partir de cette rue des Platières encore non baptisée et non goudronnée, qu'en 1953 la famille Vivier-Ritord vint s'installer dans la seule maison existante à l'époque. Perchée assez haut sur le coteau, la maison était un vrai havre de paix et de tranquillité. Les parents et leurs 4 enfants (3 garçons et une fille) trouvèrent là un véritable « petit paradis » après leur expérience de vie en appartement dans la ville voisine. Il y eut bien 3 ans après, en 1956, un mois de février difficile avec des températures polaires qui atteignirent -28° au point que presque tous les châtaigniers qui étaient à proximité éclatèrent. Cela ne découragea nullement cette belle et courageuse famille.

Jean-Claude qui en était le benjamin, avait 10 ans lorsque ses parents emménagèrent. Il se souvient de son éblouissement lorsqu'ils intégrèrent la maison. Imaginez : une maison perchée tout là-haut, entourée d'une alternance de champs et de cultures à perte de vue jusqu'à la route nationale en bas, pas une seule habitation à l'horizon. Rien ne venait troubler le chant des oiseaux, si ce n'est les « tchoutchou » des locomotives à vapeur qui passaient loin en contrebas au pied du coteau. Mais ce n'était pas désagréable dit Jean-Claude, c'était un spectacle quasi permanent pour l'enfant qu'il était. Si ce n'était pas le paradis, Jean-Claude trouve encore aujourd'hui, que ça y ressemblait, et il est très nostalgique de cette époque ! Bien sûr, tout n'était pas rose. Avec son frère Robert, tous les deux en âge de scolarité primaire, ils devaient aller à la lointaine école de Boussieu. Dans un premier temps, à l'école primaire historique située à l'extrémité des cités, puis à la nouvelle école aujourd'hui disparue, et

rasée pour cause de passage d'autoroute. Inutile de vous dire qu'à l'époque, on était loin de parler de « transports scolaires » et encore moins de « cantine scolaire ». Donc, deux allers et deux retours à pied d'une demi-heure dans la journée soit deux heures de trajet. Mais les deux « frangins » ne songeaient pas à s'en plaindre. Ce fut même pire lorsqu'il fallut rejoindre le collège situé à Bourgoin ou se rendre à l'entraînement de l'école de rugby du club alors appelé CSB. Il faut dire que dans cette famille tout le monde était dingue de ce sport. L'aîné Pierre fut même l'inamovible N° 15 de l'équipe 1 du club. Quant à Jean-Claude, joueur très prometteur, il intégra très jeune l'équipe fanion en tant que titulaire au poste de trois quart centre. Hélas, une blessure récurrente au genou stoppa net sa carrière à 22 ans en 1965 année du premier titre de champion de France du club. La mort dans l'âme, Jean-Claude assista depuis les tribunes du stade d'Avignon au triomphe de ses coéquipiers sur les Tarn-et-Garonnais de Beaumont de Lomagne. Dans les rangs du CSB, des joueurs de prestige comme Jacky Bouquet ou encore Santos Padovèse. Pour Jean-Claude, une page se tournait !

Heureusement, le hasard (à défaut des réseaux sociaux de maintenant !!!) faisant parfois bien les choses, Jean-Claude avait rencontré entre temps une « petite et ravissante pépète brune » se prénommant Josette, aînée d'une fratrie de 5 filles, elle sut bien vite panser les plaies encore béantes de sa fin de carrière rugbystique ! Ils se marièrent, et eurent..... un enfant, Sébastien qui leur donna à son tour 2 magnifiques petits-fils : Romain et Grégoire qu'ils adorent. Après leur mariage, Josette et Jean-Claude retournèrent quelque temps habiter en ville, mais l'appel du coteau était trop fort. Les parents de Jean-Claude leurs cédèrent 2000 mètres carrés de terrain sur leur propriété. Ils y construisirent la maison de leur rêve avec un immense jardin et une belle basse-cour où se côtoient poules, canards et autres pigeons. Il faut dire qu'à cette époque, les lois n'autorisaient pas la construction d'une dizaine de maisons sur une telle surface. Les temps ont malheureusement bien changé !

Nos deux tourtereaux s'installèrent donc dans leur nid, et aujourd'hui encore, ils ne le regrettent pas. Bien entendu, le décor a changé, les champs et les cultures se sont remplis d'innombrables maisons, au pied du coteau passent maintenant les TGV. La rue des platières maintenant goudronnée, est devenue une voie importante de circulation de notre commune. Les autorités locales ont même été obligées d'y faire installer des rétrécissements



et des « gendarmes couchés » pour que « les fous du volant » ne dévalent ou ne grimpent la pente à « tombeau ouvert ». Autre signe des temps la petite impasse qui mène à leur maison a été baptisée du bucolique nom « d'impasse des mimosas ». Ils y coulent des jours heureux de retraités.

Josette fit une carrière de secrétaire commerciale pendant quarante années durant aux établissements Chavier, grande quincaillerie berjallienne. Elle eut le loisir d'y voir passer 3 générations de la famille dirigeante, et était devenue en quelque sorte « la mémoire de l'entreprise ». Elle aime aller se promener avec Jean-Claude au champ de tir, marcher, lire et surtout, s'occuper de sa « petite famille », son fils et ses petits-fils qui sont sa joie de vivre. Jean-Claude lui, fit carrière dans la plâtrerie-peinture, il fit aussi un mandat de conseiller municipal dans notre village. Toujours « mordu » de rugby, il passe bon nombre de ses après-midis au stade Pierre Rajon, avec une bande de copains. Ils se sont surnommés « les vieux de la main courante ». Ils font et redéfont à l'infini les matchs passés et à venir du CSBJ et du rugby en général, sans oublier de refaire le monde ! Ce sont évidemment tous d'éminents spécialistes de la chose ! Il aime aussi s'occuper de son jardin et de ses volailles, mais aussi la pêche et les champignons. Ne le répétez pas trop, sa modestie en souffrirait ! Mais Jean-Claude est aussi pourvu d'un remarquable don manuel artistique. Les jours de pluie, « peinarde » dans « sa cabane au fond du jardin », armé d'une simple perceuse électrique, d'une scie, d'un couteau et de papier de verre, il façonne de merveilleux petits objets en bois. Cela va du « casse-tête » avec diverses pièces parfaitement ajustées, aux reproductions miniatures dans diverses postures de joueurs de rugby plus vrais que nature. Mais il confectionne aussi bien d'autres « gadgets » en bois comme il les appelle.

Josette et Jean-Claude : des gens simples, sympathiques et attachants comme on les aime. Ils ont pour devise de vivre heureux leur retraite aux Platières et de n'embêter personne. Merci à eux pour leur accueil.

Propos (auto) recueillis par Guy HYVER

L'horloge de Nivolas

L'église et le clocher de Nivolas furent construits en 1849. Cinquante ans plus tard, par sa délibération du 27 novembre 1898, le conseil municipal de Nivolas décide l'installation d'une horloge publique dans le clocher. Le Maire de l'époque était Monsieur Aymont de Rivoire la Bâtie, qui fut le premier Maire de la nouvelle commune de Nivolas-Vermelle du 1er Octobre 1882 au 15 mai 1904. Le curé de la paroisse était L'abbé Pellet.

Monsieur Paillet, industriel, présidait le conseil de fabrique, la fabrique étant un groupe de personnes ayant la charge de l'administration des finances affectées à l'entretien de l'église et de son mobilier. C'est l'entreprise Prost Frères, fabricants d'horloges publiques à Morez-du-Jura, qui fut choisie pour installer une horloge à deux corps de rouages, à remontage manuel, marchant 8 jours, montrant l'heure et les minutes sur 4 cadrans en bois recouverts de zinc, de 1,30 m de diamètre, frappant l'heure, la répétition de l'heure et la demie sur la grosse cloche existante de 800 Kg environ. Le clocher de Nivolas possède 3 cloches qui d'après un inventaire de 1920 pesaient 300Kg pour la plus grosse qui fut achetée par Monsieur Moret, 200Kg pour la seconde achetée par Monsieur Gallois et 100 Kg pour la troisième. Cette erreur d'appréciation de 500 Kg de la masse de la grosse cloche explique peut-être les nombreuses réparations intervenues sur le dispositif de fixation de celle-ci. Le conseil de fabrique précise qu'il laisse au conseil municipal toutes les charges concernant le remontage, l'entretien et les réparations à faire à la dite horloge ainsi que la responsabilité concernant les accidents qui pourraient arriver à la cloche. Le prix d'achat et l'installation de l'horloge se montèrent à 1400 francs. Pour payer les premiers frais une somme de 310 francs fut votée par le conseil municipal, à laquelle s'ajoutèrent 671,50 francs récoltés par souscription auprès de 93 contributeurs. Le reste de la somme fut pris sur le budget de 1899. Après que l'Evêque de Grenoble eut donné son accord, l'horloge fut installée et mise en service au printemps de l'année 1899. En 1935, l'horloge fonctionne toujours parfaitement, son mouvement étant jugé très bon et robuste. En revanche les cadrans en bois sont détériorés, les heures illisibles et les aiguilles déséquilibrées. L'entreprise Gueytat de Tullins est choisie pour remplacer les 4 cadrans bois par des cadrans métalliques garnis de chiffres romains émaillés inaltérables, de couleur noir sur fond blanc. En octobre 1973, l'entreprise Bodet qui assure désormais l'entretien et les réparations de l'horloge, installe une toute nouvelle horloge électromécanique de type B R UNIVERSAL avec sonnerie à répétition (heures et demies), dotée du dispositif chronobloc utilisant la fréquence du courant pour synchroniser la régularité de l'horloge et obtenir une précision garantie de plus ou moins 30 secondes par an, ce qui supprime les remises à l'heure périodiques. Garantie 20 ans, cette horloge tombera en panne et sera remplacée (gratuitement) ... 9 mois après sa mise en service.

Aujourd'hui le clocher est doté d'une horloge Bodet OPUS 4 synchronisée grâce aux signaux horaires transmis depuis l'émetteur ALS 162 KHz situé sur la commune d'Allouis dans le Cher. Ce signal est d'une précision absolue. En effet il est obtenu à partir d'une horloge atomique qui prend moins d'une seconde d'erreur par million d'années. Le signal, d'une très grande portée, puisqu'il rayonne sur toute la France, permet d'accéder à l'heure légale Française. Il est utilisé pour synchroniser près de 200 000 horloges sur tout le territoire métropolitain. Il est notamment utilisé par la SNCF, les transports aériens, ENEDIS, les collectivités locales pour la gestion de l'éclairage public, les feux tricolores, les horodateurs... Une réception du signal de quelques minutes chaque jour suffit pour assurer la synchronisation de l'horloge. Le code horaire inclut les informations minute, heure, jour, date et top de synchronisation. Il assure automatiquement les changements d'heure d'été et d'hiver.

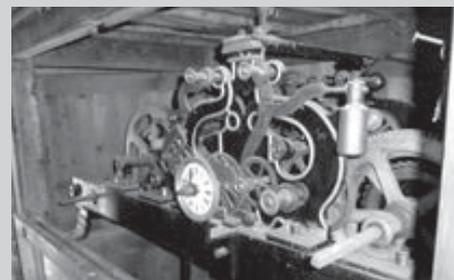
Mais cette technologie et cette précision ne remplaceront jamais le charme esthétique de la vieille horloge de 1899 qui est toujours à sa place au premier étage du clocher et continue de prendre un repos bien mérité après avoir rythmé la vie des Nivolésiennes et des Nivolésiens durant trois quarts de siècles.

Franck Piraudon

*Sources : Archives départementales de l'Isère
Archives communales - Internet*



Le clocher de Nivolas



La vieille horloge de 1899



L'horloge actuelle

Le beffroi de Nivolas et les 3 cloches



Paule Veyron

une figure de la commune
s'en est allée

Nous la savions fatiguée, mais nous avions tellement l'habitude de la rencontrer avec son caddie au marché du samedi, prenant des nouvelles de tout un chacun, que son absence va laisser un grand vide dans la commune.

En effet, dévouée et à l'écoute de tous, elle avait siégé pendant plus de vingt ans au Conseil d'Administration du CCAS jusqu'au dernier renouvellement où elle a fait



valoir son droit au retrait. Dans cette instance, ses avis étaient toujours écoutés, car ils prenaient en compte les besoins des personnes les plus en difficulté. Avec son sourire, elle se plaisait à tirer l'assemblée dans un sens toujours le plus progressiste possible, en avançant ses idées avec intelligence et fermeté.

Elle avait assumé également le rôle de trésorière du club des retraités nivolaisiens et ses comptes étaient toujours rigoureux.

Pour les plus anciens, on se remémore, l'acharnement qu'elle avait mis, avec Camille pour mettre en place le premier Institut Médico Educatif au sein de l'AFI-PAEIM, au moment où aucune structure n'existait dans le nord-Isère pour accueillir et éduquer les jeunes enfants déficients. Cette dynamique équipe autour d'André Durepaire et de Robert Josserand a été à l'origine de cet établissement « Camille Veyron » aujourd'hui reconnu par tous. Ils se rappellent également son sourire, quand elle était à l'accueil au CCAS de Bourgoin-Jallieu.

Son plaisir, c'était sa famille, ses enfants, Jacques, Anne et Gilles et surtout ses petits-enfants, dont elle était si fière d'évoquer le parcours dans la vie, Johnatan, Charlotte et Léo et qui l'entouraient de leur affection.

A toute sa famille, à tous ses amis nous présentons nos bien vives condoléances.

Les arbres

du Parc de Montcizet couronnés de cigognes

Le parc du domaine de Montcizet est un site un peu privilégié pour les haltes de ces dames, car, entre les toits du château et les arbres du parc, elles ont de multiples perchoirs qui les accueillent. Cette année, c'est une bonne centaine de cigognes qui ont couronné le sommet des arbres centenaires.



Des diplômés et des grades chez les pompiers

A l'issue de la cérémonie du 14 juillet, le lieutenant Jean-Christophe Goy, chef de corps de Nivolais-Vermelle avait convié les sapeurs et leurs familles à une remise officielle des diplômes et des nouveaux grades en présence des capitaines André Yvrard et Pierre Goyet, anciens chefs de corps du Centre.



Avant de procéder aux remises officielles des diplômes, le chef de corps rappelait la période difficile que les pompiers viennent de traverser, en remerciant sincèrement l'ensemble de l'équipe du corps nivolaisien et tout particulièrement les jeunes qui viennent nombreux renforcer l'unité opérationnelle, permettant un bon taux de réponses aux sollicitations pour interventions.

Lucie Pithon se voyait remettre le Certificat d'Aptitude 1 d'Equipe transverse et le CA1 Equipe VSAU. Arnaud Vernotte : Equipier CPV OD, FI complète, COD CSU, FMPA Formateur,

Anthony Wozniak : Chef d'Equipe SPV, Tom André Romagny, Paul Ilyesse : Brevet National de JSP, Formation Initiale module UD et Equipier Transverse. Romain Cucherat : Formation Initiale Module UD et Anthony Dell'Acqua : CA1 Equipe transverse.

Christian Beton, le Maire, en remettant le grade de Sergente – Chef d'Agrès à Lucie Pithon, ne manquait pas de féliciter l'ensemble des Sapeurs Pompiers pour l'effort de formation permettant au Centre de se renouveler et de rester opérationnel.



La fête de la commune de la pluie au soleil

Cette année, les pompiers qui étaient chargés de l'animation de la fête avaient pensé des animations pour tous les âges. Dans la matinée qui a débuté sous la pluie, de nombreux nivolaisiens et amis avaient répondu à l'invitation du Maire Christian Beton pour honorer son prédécesseur Michel Rival comme Maire honoraire de Nivolas-Vermelle.



C'est officiellement mais dans un contexte non protocolaire que Christian Beton remettait à Michel Rival un diplôme et une médaille de maire honoraire en chocolat noir comme il l'avait souhaitée...

Cette distinction venait couronner une carrière municipale dense. De nombreux cadeaux ont été offerts dont un livre compilant des photos et des remerciements pour toutes ses actions, résumant la sympathie et l'amitié qu'il a engendrées.



L'éclaircie s'est invitée dès le milieu de l'après-midi, permettant à la fête de se dérouler dans la meilleure ambiance. Il faut dire qu'après ces longs mois de confinement, on avait envie de se rencontrer et de respirer un peu dehors. Les ateliers pour enfants, dès 16h30, ont connu un franc succès et il a fallu prolonger les découvertes au-delà de l'horaire prévu au départ. La grande échelle et la lance à incendie se sont taillé un succès sans précédent, tandis que beaucoup ont découvert les gestes à faire devant un malaise cardiaque ou se sont mesurés sur un parcours à épreuves.



La pétanque a bien entendu pâti des averses du début de l'après-midi, car il fallait être « accro » pour démarrer sous la pluie. Mais le soleil a permis de terminer en beauté.



Chacun attendait le moment de s'éclater sur la piste de danse et la foule était là au moment où les artificiers lançaient le feu d'artifice immortalisé par les photos de Cédric Capelli.



Une très bonne collecte de sang

Ce mardi 20 juillet la collecte de sang du secteur de Nivolas-Vermelle s'est tenue au gymnase, sa surface d'accueil permettant de mieux respecter les gestes barrières.

Cette collecte reste à un niveau très appréciable avec 73 volontaires qui se sont présentés et 68 prélèvements acceptés dont 7 nouveaux, comme pour les précédentes collectes et pour éviter trop de contacts les dons ont été effectués sur rendez-vous. Alain Guerrier, le président de l'association des donneurs de sang se dit très satisfait du nombre de volontaires qui se sont déplacés pour ce geste citoyen.



La société SEMCO

Un magnifique olivier plus de sept fois centenaire sur une pelouse verdoyante. Une clôture ornée de cyprès de Provence. Un vaste bâtiment de 2000 mètres carrés à l'architecture futuriste. Des parkings bien dessinés dans un écrin de verdure.

Voilà le décor planté pour accueillir clients et visiteurs dans la société SEMCO au 670 de la rue du Vernay. Installé depuis mars 2020 dans le nouveau lotissement industriel de notre commune. Il est frappant en découvrant ce site, que tout transpire le plaisir les loisirs et le bien-être. Ca tombe bien, la société SEMCO a justement pour devise : « de privilégier grâce aux produits qu'elle fabrique, les aménagements pratiques et sécurisés pour une mobilité douce et apaisée ». Depuis 1986, la société anciennement implantée à Rochetoirin et Doissin propose des solutions complètes pour les collectivités et les entreprises en mobilier urbain.

Après avoir investi près de deux millions d'euros dans la construction de son siège à Nivolas-Vermelle, le groupe SEMCO occupe sur son nouveau site environ 25 personnes. On y conçoit et on y fabrique des systèmes de contrôle d'accès mécaniques et d'équipements pour les collectivités : barrières pivotantes, portiques, abris vélos ou voyageurs, etc... Le groupe compte également d'autres unités comme au village de Paladru où on conçoit et fabrique des kiosques et abris en tous genres pour pratiquer différentes activités comme la vente de journaux, de lavage

automatique de linge, de vente de fleurs, ou encore de restauration rapide. Une autre unité située à Valence conçoit et fabrique du mobilier urbain pour les aménagements de confort comme les bancs, les corbeilles à déchets ou les bacs à fleurs. L'ensemble des activités du groupe emploie une soixantaine de personnes qui produisent ce matériel essentiellement pour les communes et les collectivités en tous genres de nos territoires, mais aussi à l'international avec l'Europe et l'Amérique du nord principalement. Parmi ses nombreuses autres activités, le groupe installe dans les parkings des systèmes de gestion intelligente qui permettent d'indiquer grâce à des capteurs et un système de transmission des données, les places encore libres. Il dispose également de 18 brevets récompensant les ressources investies en matière de recherche, de développement et d'innovation. Parions qu'avec une telle dynamique, une telle énergie, et un tel savoir-faire, le groupe est dans les starting-blocks pour fournir en leader les premiers équipements de mobilier urbain qu'on installera sur le sol lunaire !!!



Pour en revenir plus sérieusement à l'unité de Nivolas-Vermelle, en plus du bureau d'études et des fonctions supports, 1500 mètres carrés sont dédiés à la production. De l'assemblage à l'expédition des produits finis, ce sont toutes les étapes de soudure, de sablage, peinture et emballage qui sont réalisées avec le plus grand soin et par des équipes possédant des grandes qualités de savoir-faire. A noter, que par rapport à l'ancienne unité de Rochetoirin et Doissin, les équipements ont été en grande partie renouvelés afin d'augmenter les capacités de production, de réduire les délais et d'améliorer autant que faire se peut les conditions de travail.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous accueillons sur notre territoire cette belle entreprise à qui nous souhaitons longue vie et prospérité pour le bien-être de tous.

Un merci particulier à Nelly Descombes, responsable marketing et communication, pour son aimable et efficace collaboration.

Guy HYVER

La joie de retrouver ses clients au restaurant de La Maison Blanche

Ce mercredi 9 juin, dès la réouverture de la salle de restaurant, bien sûr avec les précautions sanitaires, de nombreux fidèles chauffeurs routiers et fidèles clients ont retrouvé la chaleur de ce lieu de rencontre autour de menus toujours très appréciés.



L'équipe du routier de la Maison Blanche arborait sa joie d'accueillir ses clients, certains ont fait un détour pour officialiser cette réouverture. Au rond point de la RD 1085 il est agréable de revoir le parking presque trop petit aux heures des repas.

Animation au marché



L'ALEP Arts et Culture

L'ALEP Arts et culture fait sa rentrée avec une nouvelle proposition pour les enfants. Depuis 3 ans, l'association s'est associée à la municipalité pour la mise en œuvre du PEdT (Projet éducatif de territoire).



En plus des activités théâtre et dessin qui sont proposées aux enfants à partir de 17h00, un atelier percussion vient compléter cette offre. En résumé, il sera proposé aux enfants de 6 à 12 ans :

Lundi	17h à 18h30	Théâtre	A la salle des fêtes
Mardi	17h à 18h	Percussions	A la salle des fêtes
Mardi	17h à 18h	Dessin	Salle du restaurant scolaire

Seul l'atelier théâtre enfants a pu se dérouler relativement régulièrement. Seules les activités en direction des enfants ayant été autorisées. Ils ont participé au 3ème festival «Jeunes en Scène» qui s'est déroulé du 25 au 27 juin. Samedi 26 et dimanche 27, à 17h00 les comédiens en herbe ont présenté leur spectacle dans la cour de l'école élémentaire de Nivolas-Vermelle. En septembre les cours de dessin et de peinture ont repris comme les séances de Scrapbooking. L'ALEP Arts et Culture poursuit son action avec la mairie dans le cadre du PEdT à travers un atelier théâtre et un atelier percussion pour les enfants. Nous proposons de relancer un groupe de théâtre ados-adultes.



3^{ème} édition du festival jeunes en scène !

En partenariat l'association d'Eclosé-Badinières, « De quoi j'me mêle », l'ALEP arts et Culture et la municipalité de Nivolas-Vermelle organisaient sur 3 jours le 3ème festival « Jeunes en scène du Nord Isère ».

Ce projet est inscrit dans le Projet Educatif du Territoire (PEdT) du Val d'Agny. Le vendredi soir 3 groupes dont l'atelier théâtre de l'ALEP Arts et culture se produisaient à Saint Jean de Bournay dans les locaux de la Fabrique JASPIR. Le samedi soir et le dimanche après-midi, le festival s'est poursuivi sous le préau de la cour de l'école de Nivolas. Un très large public est venu applaudir les jeunes comédiens. Le succès de cette troisième édition dans le contexte compliqué que nous connaissons encourage les organisateurs à poursuivre l'aventure pour un 4ème festival en 2022

Le lundi qui a précédé le festival, les jeunes comédiens de l'atelier théâtre de l'ALEP Arts et Culture, dirigés par Sabine Vasselín, ont présenté leur spectacle « Alice au pays des merveilles ou presque » devant leurs camarades du péricolaire, les animateurs, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe à la



culture et Bruno Esnault de « De quoi j'me mêle » co-organisateur du festival. Une metteuse en scène a décidé de créer un spectacle d'après l'œuvre de Lewis Carroll « Alice au pays des merveilles ». Elle est accompagnée d'une collaboratrice qui commet quelques erreurs... Au casting, elle a retenu deux Alice, elle a convoqué le petit chaperon rouge, Pinocchio et bien d'autres intrus... Du texte initial on pourra relever la



présence du Lapin blanc avec sa montre ainsi que la Dame de cœur avec ses gardes... Maintenant qu'ils sont tous là, Emmy, la metteuse en scène doit monter son spectacle avec ces différents personnages. Le tout a donné un spectacle drôle qui a enchanté un public époustoufflé par la performance de ces comédiens en herbe.

Ciné-été : le retour

Avec la pandémie et une météo particulièrement arrosée début juillet le ciné-été a pu enfin renouer avec la tradition, sur la pelouse de l'école de Boussieu.

Certes ce n'était pas encore la foule des grands soirs, mais on était venu en famille, dès 20h00 pour certains avec tout l'équipement pour le pique-nique. Dès l'entrée, le respect des gestes barrières était rappelé par l'équipe

du service culturel de Bourgoin-Jallieu. Pour cette première séance organisée en commun par la commune de Bourgoin-Jallieu et celle de Nivolas-Vermelle, dans ce quartier à cheval sur les deux communes, « Les blagues

de Toto », un film plein d'humour et à caractère familial avait été choisi, déclenchant à la fin, les applaudissements du public, tant pour le film que pour remercier l'équipe pour ce retour du ciné-été.



L'association pour la protection de l'église de Vermelle

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle a ouvert les Saisons de Vermelle 2021 avec un week-end réservé aux «Rendez-vous aux jardins» sur le thème de la transmission des savoirs.



Une visite commentée et guidée par Denise Fréchet, responsable du jardin paysager de Vermelle, qui a accueilli de nombreux visiteurs. L'Association a participé à la Nuit des Eglises comme chaque année. L'artiste-peintre Annie Lucet a présenté ses belles œuvres dans le cadre de l'exposition « Cimes et Eglises » après avoir arpenté les églises et les chapelles de la région. L'intérieur de l'Eglise avait une allure différente en étant illuminé seulement par des cierges. Une animation particulière avait été mise en place, par la lecture de poèmes par deux personnes Isabelle Groussol et Graziella Bertola Boudinaud.

Une exposition de peintures abstraites en noir et blanc par l'artiste Maurice Jayet. Une très belle collection de tableaux a été suivie par de nombreux visiteurs.

«J'invite le regard à faire l'école buissonnière en se laissant embarquer par des ambiances, des atmosphères, où l'absence de repères suggère de suivre quelques chemins de traverse».

Dans le cadre du Festival Ninon Vallin, l'association a organisé un concert «NINON à Vermelle».

Mercredi 8 septembre à 20h (jour de naissance de Ninon Vallin) avec Brigitte Gonin Chanut-pianiste et Catherine Renerte-soprano. Un duo inédit dans un répertoire très choisi, et évidemment quelques clins d'œil à Ninon Vallin.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine les Saisons de Vermelle 2021, se sont clôturées avec l'exposition de peintures et de sculptures de Brigitte et Flavie Martinet.

■ Réussite du rendez-vous aux jardins à l'église de Vermelle

Belle réussite pour la réouverture des saisons culturelles de Vermelle avec les deux journées dans le cadre de l'opération nationale qui avait pour thème «Rendez-vous aux jardins».

Sur les deux journées beaucoup de personnes sont venues visiter le jardin qui entoure la belle église du XIIème siècle. Denise Fréchet qui entretient avec amour, toute l'année, ce dernier proposait des visites commentées et guidées «du jardin paysager de Vermelle». Ces visites ont permis à de



nombreux visiteurs d'admirer l'intérieur de l'église bien entretenue par l'association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle.

■ La nuit des églises en l'église de Vermelle.

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle a participé à la 10ème édition de la Nuit des Eglises pour soutenir cette initiative et permettre la pérennité de cet évènement.

La Nuit des Eglises qui a été initiée par l'Eglise de France, est une manifestation culturelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2010. Elle bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle nationale et chaque année plusieurs centaines d'églises partagent cette opération. Pour cette occasion, l'église de Vermelle du XIIème siècle était ouverte en nocturne le samedi 26 juin de 15 à 22 heures, et le dimanche 27 juin



de 15 à 18 heures. Il était possible d'admirer l'exposition de peinture «Cimes et églises» de l'artiste Annie Lucet. Les œuvres présentées ont été créées pour la circonstance et le lieu.

Annie Lucet a arpenté la région à la recherche de ces petites églises au charme certain. Elle nous les propose à travers son regard d'artiste avec sa technique mixte où elle allie collage et acrylique. Même si le thème ne lui est pas habituel, on peut reconnaître la palette de l'artiste.



■ Exposition Maurice JAILLET

C'est en présence de Christian Beton, maire de Nivolas-Vermelle, Michel Rival, maire honoraire, que Suzanne Badin présidente de l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle accueillait Maurice Jayet, artiste peintre abstrait qui vient pour la première fois dans ce lieu prestigieux réservé aux artistes.



Maurice Jayet, autodidacte, a une façon de peindre avec seulement le noir et le blanc, sur des supports papier, de toiles tendues sur châssis étirées aux quatre coins. A travers ses peintures abstraites, il révèle son désir d'établir des relations avec le monde. Maurice Jayet a fait de nombreuses expositions pour ne citer que celles de Saint-Antoine l'Abbaye, au Prieuré de Chirens, à la Galerie Arto à Vienne, à La Cave littéraire à Villefontaine, au Château de Jarcieu pendant le festival Berlioz, et aux étés de Marnans avec Nina David qui a exposé à Vermelle. Et n'oublions pas qu'il fut invité d'honneur au Salon des Amis des Arts à Bourgoin-Jallieu.

Après l'accueil de Suzanne Badin, Christian Beton a pris la parole pour rendre hommage à la peinture de Maurice Jayet «La conjugaison du noir et blanc laisse au regard une grande liberté d'interprétation. L'émotion générée conduit le visiteur vers l'essentiel, vers la spiritualité. Quelle belle rencontre entre ses œuvres et notre belle petite église de Vermelle. Maurice Jayet souligne : « Le noir et le blanc me semblent avoir le caractère de simplicité d'absolu et de rigueur qui me convient ».



Nivolas-Vermelle, un village riche de culture et de patrimoines...

La commission municipal Culture et manifestations est ravie de présenter sa 7ème saison des soirées de Nivolas, en partenariat avec l'ALEP Arts et Culture qui continue de proposer son abonnement réservé aux nivolaisiens (3 spectacles pour 17€).



Pour débiter la saison, la commission a travaillé avec de jeunes élues du CME, L'ALEP Arts et Culture, l'ALEP Plein Air, les conteuses de «Il était plusieurs fois» et d'autres partenaires patrimoniales lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 18 et 19 septembre. Les participants ont pu découvrir les vitraux Lalique de La chapelle de Boussieu, La fontaine Jean-Jacques Rousseau, La chapelle des tissages du Vernay, L'Eglise de Vermelle du XIème siècle, les façades et jardins des châteaux de Montcizet et de Vermelle.

La municipalité remercie les propriétaires qui ont gentiment accepté d'ouvrir les portes de leur propriété à l'occasion de ces journées du patrimoine, les conteuses de l'association «Il était plusieurs fois», les jeunes élues du CME, les bénévoles des associations ALEP Plein Air, Alep arts et culture, APPEV et la Chapelle de Boussieu.

Un spectacle musical sera proposé aux enfants lors des vacances d'hiver. La commission a d'autres projets sur lesquelles elle travaille pour vous surprendre !

Les soirées de Nivolas	
SAISON 2021-2022	
Samedi 9 octobre 20h30 Reggae - Pop Acoustique	Jean-Mi & Tony
Jean Le Tailleur	Vendredi 5 novembre 20h30 Chansons orales
Samedi 9 octobre 20h30 Carte blanche au long sans score	Cie Animateur
Les Phonies Polies	Samedi 16 janvier 20h30 Chants Olympiques
Samedi 6 février 20h30 Vous avez quel âge ?	Cie Bon pied Bon œil
Groupe Galactik	Samedi 6 mars 20h30 Funk, soul and jazz
Samedi 26 mars 20h30 Musique	Carte blanche aux jeunes nivolaisiens
Pinocheiro	Samedi 9 avril 20h30 Série Flamenco
Samedi 21 mai 20h30 LES BRUNES de Manchester	Les tréteaux de Saint-Christophe
SALLE DES FÊTES de NIVOLAS-VERMELLE	

Une nouvelle association

est créée... PLAY IT RADIO

Il y a quelques mois, deux jeunes, Julien et Antoine ont interpellé les élus de Nivolas-Vermelle. Leur projet de radio a séduit le maire Christian Beton, Graziella Bertola-Boudinaud 1ère adjointe et Nathalie Paccini conseillère déléguée à la jeunesse.



PLAY IT RADIO est une webradio (radio diffusée uniquement sur internet) associative basée à Nivolas-Vermelle et sans publicité ! Elle est majoritairement composée de jeunes allant de 14 à 24 ans. Ils proposent une large gamme de musique orientée, Pop, électro et Rap... Elle organise aussi de nombreuses émissions de libre antenne et offre de nombreux cadeaux à ses auditeurs !

Alors que cette radio a débuté dans un garage aujourd'hui, Julien et Antoine ont monté une association et par ce biais ils sont devenus des interlocuteurs reconnus par la municipalité, ils vont être implantés au foyer municipal. Les élus comptent sur eux pour être force de propositions à destination des jeunes de la commune. Un premier challenge leur est lancé dans le cadre des soirées de Nivolas. Le samedi 26 mars 2022, ils ont carte blanche pour organiser une soirée musique à la salle des fêtes.

Nous vous invitons à découvrir PLAY IT RADIO sur le Web.

Bibliothèque

► Résultats du concours de poésies

A l'initiative de Stéphanie Gallay la bibliothécaire, un concours de poésies a été organisé au printemps.



Un jury de 7 personnes pour les adultes et de 6 pour les enfants, composé de bénévoles de la bibliothèque, de membres de l'atelier d'écriture de Nivolas-Vermelle et d'adhérents a dû départager les participants. Tous les poèmes ont été présentés de façon anonyme au jury des deux catégories.



► Résultats du concours de poésies

C'est à la bibliothèque que s'est déroulé le vote du prix Nord-Isère des enfants des écoles de Nivolas-Vermelle.

Pour la sélection Erable, les classes de l'école maternelle ont élu avec une large majorité «Adieux odieux dîner» de Delphine Bournay. Les CP et CE1 ont élu «Mon arbre» d'Olivier Tallec de la sélection Filao. Le total des votes des deux classes de CE2- CM1 pour la sélection Ginkgo conduit à la victoire de «Le lièvre et les lapins» de Timothée Le Véel. Enfin «Les tableaux de l'ombre» de Jean Dytar a été élu d'une courte tête dans la sélection Oukoumé par la classe de CM1-CM2.



La remise des prix a eu lieu le samedi 12 juin à 11 h 30 à la bibliothèque, en présence du Maire Christian Beton et de Graziella Bertola-Boudinaud, 1ère adjointe en charge de l'action culturelle. Chaque enfant a reçu un petit lot pour sa participation. Les gagnants (les trois 1er) des deux catégories ont reçu un bon d'achat à utiliser à la Maison de la presse de Bourgoin-Jallieu avec qui la bibliothèque travaille régulièrement. Les gagnants chez les enfants sont : 1ère Maïssa Zsombok, 2ème Lilian Bruneau, 3ème Lola Chanel. Les gagnants chez les adultes : 1er Anonyme, 2ème Isabelle Groussol, 3ème Aline Andres-Rival.

En conclusion de la manifestation Stéphanie Gallay a remercié les participants au concours et les membres bénévoles du jury.



N'hésitez pas à consulter notre page facebook

Vernissage

des photos de Cédric Capelli «Le ciel en bouquets»

Après avoir été annulé en juin 2020, le vernissage de l'exposition «Le ciel en bouquets» de Cédric Capelli s'est tenu en juin 2021, devant la bibliothèque afin de respecter les gestes barrières sanitaires.

C'est avec un très beau temps que Christian Beton le maire de Nivolas-Vermelle, accompagné de Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe, ont accueilli Cédric Capelli pour son exposition photographique. Il s'agit de prises de vues de feux d'artifice, de photos sur le thème de la pyrotechnique, de ces spectacles éphémères qui l'ont captivé. C'est à travers un certain nombre de feux d'artifice de toute la région



qu'il a posé son objectif avec des techniques photographiques particulières, qu'il l'a ajusté pour avoir des résultats qui donnent la plus juste vision possible à ses yeux de ces moments artistiques. Cédric Capelli dit : «Après cette période si particulière où le ciel est resté si noir et si silencieux, j'aimerais rendre hommage

à ces femmes et ces hommes qui créent et installent ces moments magiques, véritables «peintres du ciel» que sont les artificiers, en espérant qu'ils redonnent rapidement des couleurs à notre monde assombri». Pour terminer, Cédric Capelli a tenu à remercier la municipalité, et la bibliothèque qui l'a invité.



Pascale Dendleux

a exposé à la Grange Chevrotière

Originaire de Lyon Pascale Dendleux est venue s'installer à Nivolas-Vermelle en 1993. Autodidacte, elle s'est mise à la peinture depuis 1996 et c'est devenu une véritable passion qui va au delà d'un simple passe temps.

Au départ elle a commencé à travailler avec de l'acrylique, puis s'est orientée vers des techniques mixtes et notamment le collage. Aujourd'hui elle utilise de l'encre d'imprimerie sur carton blanc lisse qu'elle récupère chez les imprimeurs. Les tableaux présentés à la Grange Chevrotière sont issus de la série «Partage» réalisés sur le thème de la table pour ne garder que le bol. Ce thème a été travaillé pendant un an, en variant les techniques et les formats. Elle colle ses propres papiers tachés d'encre et collages, collages purs, dessins qui reste un travail de composition, de juxtapositions de matières et de recherches. Pascale Dendleux a déjà participé à plusieurs expositions, la plus récente était à l'office du tourisme de Bourgoin-Jallieu en 2017. Une autre est prévue pour décembre 2021 toujours à l'office du tourisme.



Haute voltige

malgré la pluie

Le dépliant du théâtre du Vellein annonçant ce 19-20 de l'été, présentait le spectacle de Ninguna Palabra comme un spectacle de haute voltige à vous couper le souffle.



Le public du coup était nombreux au rendez-vous, malgré une météo plus qu'incertaine, puisque l'équipe technique du Théâtre du Vellein avait dû essayer plusieurs averses tout au long de l'après-midi et jusqu'à 19h même. A tel point que Monique Reboul, la Directrice du Théâtre et Graziella Bertola-Boudinaud, l'adjointe à la culture se demandaient s'il fallait annuler. Et il fallut la détermination des artistes qui voulaient se produire coûte que coûte et les quelques 230 spectateurs qui attendaient patiemment sous la pluie pour emporter la décision.

Tartine de magnésie supplémentaire sur les mains, les deux artistes déployaient enfin leurs tapis et s'élançaient de leur trapèze dans des numéros de main à main d'une haute tenue.

Des numéros d'une audace folle, entrecoupés de sketches où la « faible femme » n'avait pas peur de faire voltiger cette fois, son comparse musclé.

Les enfants, nombreux à cette séance gratuite organisée par la CAPI pour sortir du déconfinement, entraient dans le jeu immédiatement et les rires étaient incontestablement la meilleure récompense des artistes et des organisateurs.



Du côté de la Commission Cadre de Vie et Environnement

Malgré les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent les communes face à la problématique sanitaire, la ville de Nivolas-Vermelle forte de ses 2700 habitants a choisi de mettre en avant le bien être de vivre dans la commune et la quiétude pour ses citoyens.

Le choix d'une vie plus éco responsable et plus orientée vers l'environnement en découle tout naturellement. La volonté d'augmenter la part environnementale dans la commune se traduit au travers de plusieurs actions aussi bien dans le sourcing alimentaire pour la cantine scolaire que dans l'éducation des jeunes à l'utilisation de mode de

transport doux. La gestion des déchets fait partie de nos actions. Pour ce faire nous avons entrepris le déploiement de composteurs sur la commune en liaison avec des citoyens concernés par cette problématique. La route sera longue mais nous avons la volonté d'y parvenir

Jean Marc Pouillon, en charge Commission Cadre de Vie et Environnement.

Jérôme Rostaing

maitre composteur

Après avoir passé 25 ans dans l'industrie plastique Jérôme à opéré un virage à 180° pour entamer une reconversion dans le domaine de la valorisation des déchets de cuisine et de table (DCT) et déchets verts (DV). Il a suivi une formation de guide composteur puis maître composteur (via Compost'Action) qui octroie un diplôme reconnu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Le maître composteur est un écocitoyen soucieux de son environnement dont une des missions est de trouver la solution la plus adaptée pour valoriser les DCT et de faire le lien entre les différents acteurs : habitants, élus, associations, collectivités etc... et de s'assurer d'être en phase avec la réglementation. La commune de Nivolas-Vermelle ayant fait le choix de développer les sites de compostages de quartier, suite au succès du premier composteur dans le quartier du Curtet, a décidé de faire confiance à Jérôme qui doit pour valider sa formation, présenter une soutenance en exposant le suivi d'un projet sur la thématique du traitement des bio déchets. Jérôme tient à rappeler que trier ses déchets est un acte de bon sens, encore plus quand on parle de bio déchets, pour ne pas continuer à mettre à la poubelle, alors que le compostage permet de les revaloriser en redonnant à la terre ce qu'on lui a pris. Il accompagne cette démarche au quotidien avec pour objectif «Zéro déchet». Jérôme a eu la chance de participer à la création de l'association «Zéro déchet Bourgoin-Jallieu et environs» en 2019.



Inauguration du composteur des Ravineaux

C'est avec un temps très ensoleillé que le composteur des Ravineaux a été inauguré en présence de Christian Beton, le maire, de Jean-Marc Pouillon, adjoint au cadre de vie-environnement et de Isabelle Groussol.



Le maire a tenu à remercier tous les bénévoles qui ont accueilli ce nouveau composteur très bien implanté qui sera utilisé par les jardins des Ravineaux mais aussi par les résidents de ce quartier. Pour Jean-Marc Pouillon c'est une avancée et une prise de conscience des habitants qui veulent faire diminuer les déchets en les recyclant et ainsi rendre à la terre ce qu'elle nous a donné. Cette inauguration a permis à la municipalité de présenter son premier véhicule électrique pour les services techniques de la commune. Ce véhicule propre a été soutenu et sponsorisé par des entreprises locales. Pour cette manifestation valorisant le recyclage, l'objectif est zéro déchet. Pour cet évènement l'ADEME est venu soutenir ces actions axées sur l'environnement et la qualité de

vie, représentée par Céline Debes responsable de l'ADEME et par Bérangère Serroi agent d'animation et de communication de proximité. L'association «Zéro déchet Bourgoin-Jallieu» a animé un stand avec Jérôme Rostaing maître composteur sur le thème du gaspillage alimentaire. Ce moment de rencontre et de convivialité s'est terminé par le verre de l'amitié.



Alep Plein Air

Le 26 JUIN, voilà plus d'un an que nous n'avions pas eu le loisir de profiter, de partager un moment de convivialité.



Quelle joie de se retrouver à la cabane des chasseurs d'Eclos-Badinières qui se situe à l'orée du bois du Marc aux Planches pour LE PIQUE-NIQUE.

Cet été nous avons jonglé avec des dimanches pluvieux, mais quel plaisir de pouvoir parcourir et découvrir cette belle région qui nous entoure. Très attendue, une échappée pour 3 jours

- **Toutes les informations** sur le site <http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



dans Les Alpes de Haute Provence, La Bréole, petit village dominant le lac de Serre-Ponçon.

Nous espérons vivement que nous pourrons organiser la « rando semi nocturne » date à retenir pour le samedi 25 septembre.

Marche nordique le samedi matin de 9h30 à 11h30.

RANDO SEMI-NOCTURNE NIVOLAS-VERMELLI SAMEDI 25 SEPT.
CIRCUITS BALISES 10, 14 KM

DÉPART LIBRE SALLE DES FÊTES DE 17H à 18H30

INSCRIPTION 5 €
Enfant gratuit jusqu'à 13 ans

RAVITAILLEMENT SUR LES PARCOURS
Gobelet tiré du sac

Organisée par ALEP PLEIN AIR
Tel: 04 74 27 92 00
Mail: alep.rando@hotmail.com

Gym de la retraite sportive

Après la dernière séance de la saison de gym, dont les cours sont dispensés par Cécile Pilloix, début juillet avant l'arrêt estival, le bureau avait convié les adhérents au restaurant Le Bois Joli.

L'assemblée générale précédait le repas où tous étaient heureux de se retrouver autour de la table.

▪ **Le bureau a été reconduit à l'unanimité.**

Présidente : Jeanne Fouilleux.
Trésorière : Michelle Gadoud.
Secrétaire : Denise Semanas.



Reprise des cours, le vendredi 10 septembre au gymnase municipal, de 10 h 30 à 11 h 30. Pour tous renseignements : 04 74 27 92 00.

Loto de l'EGNV - Samedi 4 décembre au gymnase

Judo Club



Nouvelle saison, nouveau bureau, mais toujours le même objectif ! Que nos judokas évoluent dans leur discipline et qu'ils prennent toujours autant de plaisir, encadrés par nos 2 coachs Jérémie et Chantal.

Les 2 saisons précédentes n'ont été simples pour personne. Nous avons donc la volonté de faire perdurer le Club de Nivolas et de le faire évoluer. Et dès cette année, nous mettons en place un nouveau cours de judo loisirs adultes à partir de 15 ans le mercredi soir de 19h30 à 21h. Nous avons aussi mis en place un site internet vous permettant de vous inscrire directement en ligne « jcnv.sportsregions.fr ».

Nous espérons vous retrouver nombreux cette année encore pour faire de cette année sportive une réussite. Vous pouvez nous contacter par mail : jcnv38@gmail.com ou sur notre facebook : Judo Club de Nivolas-Vermelle. Nous serons heureux de vous apporter des informations et de pouvoir répondre à vos questions.



Horaires saison 2021-2022

Années	Cours	Horaires	Tarif *
2017	Baby-Judo 1	Samedi 9h - 10h	170 euros
2016	Baby-Judo 2	Samedi 10h - 11h	
2015	Mini-poussins 1	Mercredi 9h30-10h30	
2014	Mini-poussins 2	Mercredi 10h30-11h30	215 euros
2012-2013	Poussins	Mardi et Vendredi 17h - 18h	
A partir de 2011	Benjamins-Minimes-Cadets	Mardi et Vendredi 18h - 19h	195 euros
Adultes & Ados + 15ans (2007)	Judo-Loisirs (cadets, juniors) **	Mercredi 19h30-21h	
	Taijso-Loisirs **	Samedi 11-12h	

*Le tarif inclut 40 euros de Licence à la Fédération FFDJA et le prix de l'inscription au cours.
Réductions : une réduction sera accordée aux adhérents d'une même famille (voir tableau des réductions)
**L'inscription à l'un des cours loisirs (Judo-loisirs ou Taijso) donne droit à l'accès à l'autre cours.

Solution Mots Croisés n°139

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	I	R	I	L	O	C	A	L	E
2	A	V	I	V	E	S		S	E	T
3	L	E	V	R	E	T	T	E	S	
4	O		A	A	R		A	X	E	E
5	R	E	G	I	S	S	E	U	R	S
6	I	D	E	E		A	L	E	A	S
7	S	E	S		S	U		L	I	A
8	E	N		O	E	T	A		E	R
9	E	T	A	B	L	E	R	E	N	T
10	S	A	L	I	S	S	A	N	T	E

Au Basket Club de Nivolas :

du cœur et de l'ambition !

#CTC : Cétacée, c'est assez ... : « non » dit la baleine !!! CTC : une Coopération Territoriale de Club a été formée entre le BCN et le club voisin de St Victor de Cessieu. Cette collaboration permet de mutualiser les moyens et les effectifs des 2 clubs et de jouer à différents niveaux : loisirs, départemental, pré-régional, régional et pré-national de U5 (2017/2018) à Seniors (jusqu'à 99 ans). N'hésitez pas à nous rejoindre !

#Maillots : Au Basket Club de Nivolas, la présidente Stéphanie Billard déborde toujours d'énergie... Une affaire qui roule même s'il n'est pas facile de suivre son rythme effréné. Les membres du bureau ont toujours les yeux comme des billes lorsqu'elle déroule la liste des nouveaux projets. Heureusement, en juin, la bande de Stéphanie s'est agrandie !!! Bienvenue à Doriane Aguera, Britany Blondel et Kristopher Kredouda qui ont rejoint le bureau du BCN. Ils maintiendront ainsi ce dynamisme avec leur jeunesse. En l'espace d'un été, Doriane et Britany, nos 2 reines du shopping ont réussi le pari fou de concevoir un nouveau maillot qui est « magnifique » !!! Si la fabrication ne prend pas de retard, la nouvelle tenue sera portée dès les premiers matches, et peut être même avec le nouveau logo du BCN. Le club remercie très sincèrement ses sponsors pour ce projet : Singer, Modus valoris, Élite Seals, Perriol TP, Bacchus Piazza Restaurant, Audi, Cuisine Dupré, Pep piscine, Unipro et Existe en Ciel.

#BasketSanté : Du Cœur et de l'ambition, le BCN en fait preuve car Stéphanie souhaite



également développer du basket 3x3 : JO 2024. Ce sera la 2ème année où il y aura cette discipline. Le projet, Basket Santé, sur notre commune nous tient aussi particulièrement à cœur. Le Basket Santé permet la pratique régulière d'une activité physique destinée à tout public : jeunes, adultes, anciens, personnes dans un corps sain ou en souffrance. Le but du Basket Santé est d'améliorer ou de maintenir son état physique, mental et social. Le Basket Santé favorise le lien social, intergénérationnel, l'entraide et le partage. Il sera aussi question de développer cette pratique en Ehpad et lieux spécialisés (Contacter Kris au 06 82 72 62 23)

#Tournoi3x3 : de nombreuses équipes de la CTC ont été engagées au tournoi 3x3 de Voiron en juin et soulignons que les entraînements extérieurs ont payé car une des équipes U13 a remporté le tournoi et l'équipe U18 a été finaliste... Très prometteur pour les JO 2024 où cette discipline sera présente pour la première fois !

#Manifestations : Même si le contexte sanitaire reste si particulier, le BCN souhaite maintenir les manifestations ci-contre. Au plaisir de vous revoir sur le bord d'un terrain ou lors d'une manifestation !



Samedi 2 octobre 2021
Vente de brioches
Au Village

Samedi 6 novembre 2021
Loto ou tombola
Au Gymnase

En décembre 2021
Vente de calendriers
Au club / au village

En décembre 2021
Arbre de Noël
Au Gymnase

2ème semaine de toutes
les vacances scolaires
Stages basket
Au Gymnase

En 2022
Tournoi jeunes
Au Gymnase

En mai 2022
Vente de poulets
Au Gymnase

En Juillet 2022
Projet jo fête d'été
Au Village

En 2022
Tournoi 3x3
Au Gymnase

En 2022
Réception sponsors
Au Gymnase

En 2022
Snack burgers
Au Gymnase (Match SF1)

Enfin la reprise !

Après 2 saisons d'activités bien perturbées, les cours de yoga reprennent le 15 septembre de 18h à 19h15 et de 19h30 à 20h45 dans « la salle au dessus des pompiers ».

Armelle Paccalin qui assurait les cours depuis plus de 10 ans a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2021. Nous la remercions pour toutes ces années au sein de notre association et lui souhaitons beaucoup de bonheur pour ces projets à venir. Nous commençons donc cette saison avec un nouveau professeur, Cécile Pilloix, qui nous accompagnera désormais dans la pratique du yoga.



Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un cours de découverte ou à nous contacter pour plus d'informations : Claudie Soumaille présidente 06 84 33 24 07 ou Isabelle Thomas trésorière 06 70 99 25 02.

CSN Ambitions et motivations

Après 2 saisons compliquées nos équipes tant masculines que féminines ont retrouvé les terrains depuis le début du mois d'août avec beaucoup d'envie et de motivation.

Comme les saisons précédentes le CSN alignera des équipes dans toutes les catégories aussi bien chez les filles que chez les garçons à partir de 6 ans jusqu'aux seniors avec des objectifs nombreux et ambitieux.

Chez les garçons, l'équipe fanion visera le haut du classement du championnat D1 avec un effectif rajeuni grâce à l'intégration de nombreux joueurs issus de la catégorie U 20. L'équipe réserve cherchera à décrocher une accession en catégorie supérieure tout comme nos U20.

Une poule particulièrement relevée composée d'équipes du bassin grenoblois attend nos U17 mais ils n'auront d'autre choix que de finir dans la première moitié de tableau pour rester au plus haut niveau du département. Dans les plus jeunes catégories, le travail de formation et d'intégration sera poursuivi.

Chez les filles du Groupement Féminin initié avec le club de La Tour Saint Clair des objectifs tout aussi ambitieux ont été fixés, l'équipe senior qui accueille de nombreuses jeunes joueuses issues de sa formation jouera pour aller chercher la première place du classement. En ligue Auvergne Rhône Alpes nos U 18 auront à coeur de valider les progrès entrevus la saison dernière pour se hisser dans la poule la plus relevée. Un travail de formation et de développement sera perpétué avec les plus jeunes à l'instar des équipes garçons.

Toutes ces ambitions sportives vont aller de pair avec un dynamisme identique d'un point de vue associatif puisque le renouvellement du label FFF, la réactualisation du projet club ou la mise en place d'actions à but éducatif occuperont les bénévoles du CSN tout au long de la saison dans un esprit familial et convivial.



Entraide et solidarité

La famille Delikan d'origine syrienne est installée à Nivolas Vermelle depuis plusieurs années et a pu retourner passer quelques jours auprès de leur famille malgré la situation compliquée que connaît la Syrie.



A cette occasion les dirigeants du CSN leur ont remis une dotation en matériel divers (ballons, maillots, chasubles ...) qui n'était plus utilisée par nos équipes à destination du club de football de leur ville natale. Ce don permettra d'apporter un peu de joie et de plaisir aux joueurs locaux qui pratiquent le football dans des conditions souvent précaires dans un dénuement total en termes d'infrastructures.

F.I.K.O.P.

Ils sont venus de toute la France & de la Suisse. A cause du COVID, les instructeurs de la Martinique, d'Allemagne, de la Réunion et certains de la métropole n'ont pu se déplacer.

Ce stage a été encadré par Philippe SIMON, directeur technique de la Fédération Internationale de Krav & Opérationnel (F.I.K.O.P.) ancien membre des unités d'élites & formateur dans la police nationale.

En collaboration avec le Directeur technique adjoint Geoffrey CLAIRE, appartenant à un groupe spécialisé de la pénitencier (E.R.I.S.) et d'un autre membre du bureau technique Christophe FANTIN ancien d'un groupe d'intervention de la Gendarmerie Nationale et actuellement chef d'une police municipale.

Anne-Marie SIMON responsable administratif a organisé la logistique de cet événement. A noter que le Siège Social de la Fédération se situe sur la commune de même que le club E.K.O.P. 69. Cette manifestation a permis de découvrir & de mettre en application de nouveaux exercices pédagogiques, d'analyses, de discernements & de réactivités. Il a également permis de peaufiner les acquis, les fondamentaux & de découvrir de nouvelles techniques de krav opérationnel & professionnel.

Le K.O.P. est une méthode très efficace, simple & réaliste de self-défense qui permet de solutionner les problématiques de la rue face à des agressions de toute nature. Le cours est basé aussi sur le fait de scanner l'environnement & de gérer le stress.



Une trentaine d'instructeurs étaient présents lors du stage de formation encadré par Philippe SIMON expert international 6ème degré de la F.I.K.O.P.

Comme tous les ans, la Mairie de Nivolas-Vermelle a mis à disposition toutes les infrastructures nécessaires pour permettre le bon déroulement de ce stage.

Cette manifestation associative sur notre commune a pu se dérouler grâce à la mise en place du pass sanitaire & des gestes barrières. Elle contribue à amener & faire vivre l'activité sportive & économique.

Le club EKOP 69 a été présent au forum du 4 septembre 2021 organisé par la mairie de Nivolas-Vermelle.

Les cours sont ouverts pour les débutants & les avancés

- **mardi et jeudi : de 19 h 30 à 20 h 30 au lycée S-Marc - pôle 2**
- **lundi : de 19 h 30 à 20 h 30 : cours spécifique de bâton au Dojo du Gymnase Municipal**
- **vendredi : de 19 h 30 à 20 h 30 : cours spécifique au Dojo du Gymnase Municipal**

Instructeurs : Philippe SIMON et Jean-Marc RENOTTE

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
06-69-66-05-05 - ekm69@aol.com - Site : www.fikop.com**

Le Sou des écoles du Village

J'ai tout compris,

Depuis sa création en 1903, le Sou des écoles a toujours été là pour aider les familles et soutenir les écoles pour l'apprentissage des enfants, c'est son ADN !

Quelle bonne idée de pouvoir accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques ou de leur financer du matériel !

Cette année, je m'investis et je rejoins des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds.

Je vais aller à l'Assemblée générale du Sou des écoles de Nivolas Vermelle le **vendredi 24 septembre 2021** au Foyer municipal à 20h15.

Le Sou est à la page sur Facebook sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter par mail : lesou-des-ecolesnivolas38@gmail.com

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très bonne rentrée et vous donne donc rendez-vous le 24 septembre 2021.

A très vite,
Laurent POULENARD

Soirée jeux

Vendredi 10 novembre
au Foyer

Loto ou vide grenier

Dimanche 21 novembre

Arbre de Noël

Vendredi 15 décembre
à la salle des fêtes

Un Clap de fin a sonné à l'école de Nivolas-Vermelle

Claire Daboncour, après avoir enseigné à l'école de Boussieu est arrivée il y a 14 ans à l'école du village où elle est restée jusqu'à sa fin de carrière.

A l'école du village après avoir eu en charge les classes des plus grands, elle a encadré les plus jeunes, les CP. Après l'intervention de madame Anne, la directrice qui retraçait le parcours de Claire Daboncour, le Maire Christian Beton soulignait son professionnalisme et son exigence pour une école de qualité. Des qualités, unanimentement

reconnues, qu'elle a mis en œuvre pour enseigner à ses élèves les fondamentaux de notre langue, les mathématiques et toutes les matières au programme de l'école primaire. Christian Beton résumait une belle carrière avec deux dernières années scolaires que la pandémie a bien éprouvées. Il insistait aussi sur

le fait qu'enseigner ces derniers mois n'avait pas été une tâche facile et Claire Daboncour avec ses collègues a fait face. Il concluait en la remerciant au nom de la municipalité pour son engagement pour l'école, pour les enfants, et lui souhaitait une belle retraite ! Michel Rival au nom des enseignants de l'école et en tant qu'ancien enseignant de l'école lui remit un dernier « livret scolaire ». Ce fut ensuite autour de la future retraitée de prendre la parole qui proposa à ses invités la lecture d'un abécédaire au tour de l'école riche en humour. Pour terminer la soirée, Claire Daboncour invita ses convives à partager un délicieux buffet...



Journée sans voiture



Première manifestation de «Terre de jeux 2024»

La commune de Nivolas-Vermelle a été labellisée «Terre de jeux 2024». Son lancement s'est fait le mardi 22 juin avec l'école, avec un jour d'avance par rapport au mercredi 23 juin, journée nationale de l'olympisme, les élèves n'ayant pas de classe le mercredi.

Les enseignants ont accueilli avec enthousiasme ce projet. Le matin une course d'orientation avec des énigmes sportives à résoudre a eu lieu au stade municipal et l'après-midi les enfants ont visionné un film réalisé par une école de Bourgoin autour des valeurs de l'olympisme, l'Amitié, la Performance, le Respect. Cette action est la première étape de ce projet qui s'étale sur 3 ans. Le démarrage de cette action a été réalisé en présence de Florian, l'intervenant de la Fraternelle, Caroline Huillier, l'enseignante, Laurent Glad, adjoint en charge du sport, Chantal Jacobs, adjointe en charge des écoles, Christian Beton, le Maire, Graziella Bertola-Boudinaud, 1ère adjointe. Pendant le mois de juillet le centre de loisirs s'est aussi inscrit dans cette thématique. La commission cadre de vie-environnement propose en septembre un nettoyage de la commune pour développer le respect de l'environnement. La bibliothèque

municipale proposera des expositions de photos, de peinture sur la thématique du sport et des valeurs de l'olympisme... La commission Culture proposera au mois de janvier 2022, dans le cadre des Soirées de Nivolas, une soirée chant choral avec des chansons sur l'Olympisme. Le Conseil Municipal Enfant aura aussi ses propositions à la rentrée.



Rentrée tranquille à l'école primaire

Si l'essentiel de l'équipe pédagogique reste en place sous la direction de Nathalie Anne, les enfants, heureux de retrouver le chemin de l'école ont découvert quelques changements.



D'abord, Covid oblige, les parents ont dû rester à l'extérieur de l'école puisque traditionnellement, ils peuvent accompagner les enfants jusque dans la cour. Du coup, les mamans observaient de loin leurs enfants absorbés par les retrouvailles avec leurs copains.

Avec le départ à la retraite de Claire Daboncourt, c'est Caroline Domartin qui encadrera le CP,

dans la nouvelle classe aménagée pendant les vacances et Karine Masson, qui arrive de Bourgogne, prendra en charge les CE1.

Enfin, dernier changement, une nouvelle coordinatrice du péri-scolaire assurera la liaison entre l'école, le restaurant scolaire et assurera l'encadrement du péri-scolaire. Il s'agit de Sabrina Launay qui arrive de Bourgoin-Jallieu.



Les CP au pays des lamas

Par une belle journée de juin, la classe des CP de l'école élémentaire de Nivolas-Vermelle a fait une sortie à la ferme de Bellama. Située à Réaumont, cette ferme pédagogique gérée par des passionnés, André et Nelly a développé son activité autour du lama, animal très attachant.



La journée s'est déroulée ainsi, avec la découverte de l'animal, de ses origines, de son mode de vie, de son utilisation par les hommes par l'intermédiaire d'activités manuelles et de jeux de sociétés. Puis à midi pique-nique, il fut bien mérité avec déjà les yeux brillants de souvenirs, avant de partir l'après-midi en promenade dans la campagne en compagnie de lamas tenus en longe et à la découverte du milieu environnant. L'enthousiasme a été général et tous sont rentrés à la maison remplis de merveilleux souvenirs. Le sou des écoles est heureux d'avoir pu offrir cette belle journée aux enfants de la classe CP de l'école élémentaire, la seule qui n'avait pas encore fait de sortie cette année. Laurent Poulenard, le président du sou des écoles, remercie Mme Claire Daboncourt d'avoir pu organiser cette dernière sortie pour ses élèves de CP et lui souhaite une belle retraite bien méritée.

Devinettes pour les enfants

1. M. et Mme TOUILLE ont un fils, comment s'appelle-t-il ?
2. M. et Mme CALE ont 2 filles et un fils, comment s'appellent-ils ?
3. Pourquoi les chats n'aiment pas l'eau ?
4. M. et Mme VERSAIRE ont 4 filles, comment s'appellent-elles ?
5. Quelle est la différence entre un chewing-gum et un avion ?



Réponses : 1. Sacha - 2. Anna, Lisé, Mehdi - 3. Parce qu'avec l'eau, minet rôle (eau minérale) - 4. Elsa, Annie - 5. Le chewing-gum colle et l'avion décolle

Le centre de loisirs de Nivolas-Vermelle

Le centre de loisirs de Nivolas-Vermelle a accueilli cette année encore de nombreux enfants du 7 au 30 juillet. Une occasion de mettre en œuvre le label Terre de jeux 2024 obtenu par la commune, au moment où les Jeux Olympiques de Tokyo commençaient à l'autre bout de la planète.



Notre prestataire, La Fraternelle, a proposé de nombreuses découvertes d'activités sportives, reprenant comme fil conducteur les valeurs de l'olympisme : «Excellence, respect et amitié». Les enfants ont pu ainsi s'initier au tir à l'arc, au paintball, à l'ultimate et à bien d'autres sports. Le vendredi 16 juillet, des «Nivolymphiques» ont même été organisés. Par ailleurs, les associations partenaires du centre de loisirs ont permis de réaliser également 2 sorties très appréciées : une journée pêche à l'étang de Chèzeneuve avec la Gaule Berjallienne et la découverte du golf à Nivolas. Quant à la culture, elle a pu être mise à l'honneur grâce à des animations proposées chaque semaine

par la bibliothécaire de Nivolas-Vermelle, ainsi que 2 soirées (cirque et ciné-été) qui ont ravi petits et grands. Enfin, chaque lundi, le rituel du

barbecue préparé par quelques élus a remporté un franc succès, permettant un moment de partage convivial à l'ombre des arbres.



La sortie de fin d'année de l'école maternelle

En cette superbe journée de juin, l'école maternelle de Nivolas-Vermelle semblait très calme : pas de bruit, pas d'agitation, mais où étaient les enfants ? Et bien c'était le jour de la sortie de fin d'année de l'école, offerte par le Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle.

Ils sont partis tôt en bus jusqu'à la Sone en Isère dans le jardin des fontaines pétifiantes. Ils ont tous pu faire un tour du monde merveilleux de la botanique en découvrant les plantes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Australie... le temps d'une visite guidée dans les allées arborées, agrémentées de bassins et cascades. Tous

ensemble, ils ont partagé leurs pique-niques. Après cette pose repas ils se sont scindés en deux groupes, les petites et moyennes sections ont pu profiter de la douceur d'une balade au fil de l'eau sur la Bourne dans un bateau à roue. Les grandes sections se sont rafraîchies dans le monde féerique des grottes de Chorange.

Tous sont rentrés ravis avec plein de souvenirs. Le Sou des Ecoles est très heureux d'avoir pu offrir cette journée aux enfants de l'école maternelle.

